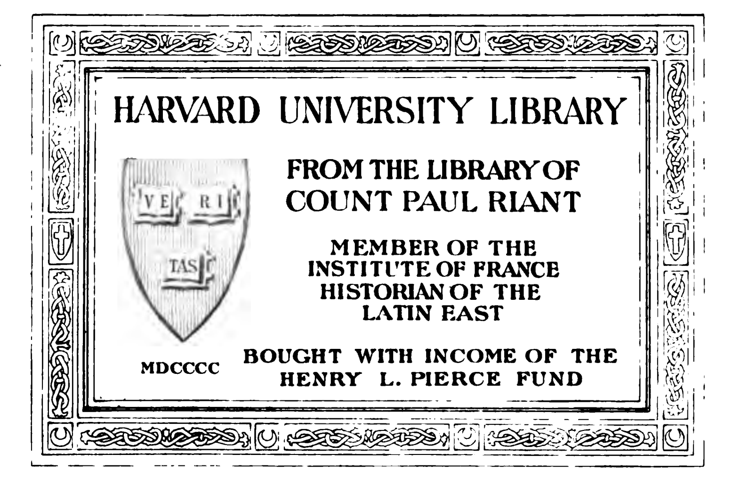
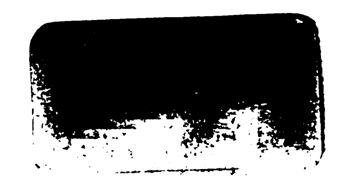

Ital
4802
52


HARVARD UNIVERSITY LIBRARY
VE RI TAS
FROM THE LIBRARY OF
COUNT PAUL RIANT
MEMBER OF THE
INSTITUTE OF FRANCE
HISTORIAN OF THE
LATIN EAST
MDCCCC
BOUGHT WITH INCOME OF THE
HENRY L. PIERCE FUND



96.
16.

LA VÉRITÉ

SUR LES

DÉPRÉDATIONS AUTRICHIENNES

A

VENISE

Deux Lettres à M. ARMAND BASCHET

PAR

VICTOR CÉRÉSOLE

1. LETTRE: Catalogue officiel des déprédations autrichiennes dans les Archives des Frari en 1866.
2. LETTRE: Catalogues officiels des Tableaux emportés à la Libreria antica, au Palais-Royal et à la Zecca; des Manuscrits enlevés à la Bibliothèque de S. Marc en 1866 et des Spoliations antérieures des Archives et de la Marciana en 1804, 1805 etc.

PADOUE

IMPRIMERIE DU SÉMINAIRE

OCTOBRE 1866

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

LA VÉRITÉ

SUR LES

DÉPRÉDATIONS AUTRICHIENNES

DANS LES

ARCHIVES GÉNÉRALES DES FRARI

A

VENISE

Victor Cérésole

PADOUE

IMPRIMERIE DU SÉMINAIRE

OCTOBRE 1866

A

M. ARMAND BASCHET

A PARIS

MONSIEUR,

Vous me demandez des informations exactes sur les déprédations autrichiennes dans les Archives de Venise, spoliations mises en doute par les uns, contestées par d'autres, annoncées comme très-importantes par la presse italienne, ramenées à des proportions minimes et ridicules par le journalisme austro-légitimiste et par des feuilles françaises, qui se disent officieuses.

Ces informations, je m'empresse de vous les donner, car — étranger, comme moi, à l'Italie — vous aimez ce beau pays, berceau de la civilisation moderne; ce peuple intélligent et bon, souvent calomnié, méconnu par l'étranger, qui, aujourd'hui, par la Liberté, et grâce au concours généreux de la France, devient une grande Nation — vous aimez cette Venise, qui tréssaille sous le joug, impatiente de saluer l'aurore de sa régénération!

Ces informations vous sont dues, car, vous, qui ne craignez point la poussière des vieux manuscrits — vous savez quels trésors sont enfouis dans ces parchemins, quels riches filons sont encore cachés dans les codes de la Segreta.

À bon droit nous en sommes jaloux pour la science et l'histoire, et, comme tous ceux qui ont examiné, ou seulement entrevu les précieuses collections manuscrites de l'ancienne diplomatie vénitienne, nous désirons que ces monuments de l'intélligence italienne ne soient pas dispersés, qu'ils restent où ils étaient — à leur place —

en Italie — à Venise — où ils sont nés, — à l'ombre des ailes de ce Lion de S.t Marc, qui les a inspirés, — là, où, sous un gouvernement libéral, ils seront à la disposition des savants de toute nation, qui en retireront d'inappréciables avantages pour l'histoire de chaque pays et pour celle de la civilisation entière.

Vous avez dès le commencement dit et répété, que les documents emportés de Venise, par ordre du gouvernement autrichien, sont des plus précieux, des plus importants des Archives des Frari. Votre assertion a été taxée d'exagération. Il y avait évidemment quelqu'un qui ne disait pas la vérité. — Vous *étiez dans le vrai. — Le document officiel que je vous présente aujourd'hui en est la confirmation éclatante.*

C'est la traduction littérale de « l'Elenco delle Filze, Volumi, » Codici, Atti antichi diplomatici ecc., che dal sig. I. R. Professor » D.r Dudick furono prelevati e tolti in consegna dell' I. R. Archivio » generale di Venezia nei giorni 22 *e* 23 *luglio* 1866 *per il loro » trasporto a Vienna », — seule pièce officielle, qui ait été dressée de ces spoliations des* Frari, *incroyables de nos jours.*

Quant au Catalogue des manuscrits de la Marciana, *emportés à la même époque, j'espère vous l'envoyer sous peu.*

Le document qui suit, suffit malheureusement pour donner droit à toutes les réclamations, s'il en était tems encore.

Padoue, 29 Septembre 1866.

VICTOR CÉRÉSOLE

Membre de la Société générale d'histoire suisse, membre correspondant de l'Athénée de Venise.

CATALOGUE

des Liasses (*Filze*), Volumes, Codes, Actes diplomatiques anciens etc., extraits par M. le D.r Dudick, professeur I. R., à lui consignés aux Archives Générales I. R. de Venise les 22 et 23 Juillet 1866, pour être transportés à Vienne.

N.° de la chambre où les documents étaient déposés	Dénomination des séries	Epoque de l'an	Epoque à l'an	Nombre des *filze*, layettes ou volumes	OBSERVATIONS
213	*Pacta* (documents détachés) 1000 numéros	1200	1779	49 layettes.	Parchemins et papiers. (*N.B.* Les minutes (*schede*) ont également été emporteés).
»	Documents grecs	—	—	2 layettes.	Parchemins.
»	*Commemoriali:* Régistres .	1295	1787 10 Sept.	33 volumes.	Le vol. XXX est en papier.
»	Dépéches originales: de Suisse (*Svizzera*) des Grisons (*Grigioni*)	1569 9 Nov.	1762 3Sept.	Dépéches: 93 filze Rubricario 8 »	La première *filza* manque.
	de *Valtelline*	1624	1626	Total 101 »	
»	Capitulations, concordats, décrets de princes et autres actes importants.	XVII.	siècle	1 volume.	Papier.
»	Traités et concordats entre princes.	1356	1564	1 volume.	Papier.
212	Dépéches originales: de *Ratisbone*	1668	1669	2 filze.	Elles vont progréssivement du N.° 1 au N.° 11 inclusivement.
»	» *Munster*	1643	1650	11 filze.	
»	» *Pologne*	1574	1718	20 filze	N. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21.
	» » Répertoire (*Rubriche*).	1684	1694	2 filze.	
211	Dépéches originales d'Allemagne (*Germania*).	1541 10 Nov.	1788 28 Févr.	La 1.ere *filza* est marquée ⁜ (1541), la 2.me filza porte le N.° 1 et progressivement jusqu'au N.° 183, puis 185 à 292. Nombre total: 292 *filze*. *N.B.* M.r le prof. Dudick n'a éffectivement reçu que 282 *filze*, par le fait que 8 *filze*, marquées N.° 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263 avaient déjà été expédiées à Vienne le 15 Juillet 1865 par l'entremise de la Lieutenance I. R. Lombardo-vénitienne (v. le catalogue au N.° 938-455 Sezione I. 1865 de la Diréction I. R. des Archives générales).	
210	Dépéches originales des *Provveditori generali in Dalmazia ed Albania*.	1589	1795	Dépéches: 249 filza. En tout: 292 »	

N.° de la chambre où les documents étaient déposés	Dénomination des séries	Epoque		Nombre des *filze*, layettes ou volumes	OBSERVATIONS
		de l'an	à l'an		
210	Dépêches des Recteurs d'*Istrie*, *Grao* (Ile de Grado), *Maran* (Marano).	1602	1780	111 Filze.	Ces *filze* ne sont pas numerotées.
»	Dépêches des Recteurs (*Rettori*) de *Dalmatie*, *Zara*, *Spalatro*, *Cattaro*.	1602	1783	23 Filze.	Portent les N.° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23.
»	Dépêches des Lieutenants (*Luogotenenti*) d'*Udine* et du Frioul (*Friuli*).	1602	1737	106 Filze.	Ces *filze* suivent progréssivement par date. La numération des *filze* manque.
Collegio 207	*Udine* (Relations des Lieutenants).	1546	1764	47 *Relazioni* en 2 filze.	
»	*Dalmatie* (Relations des Provvéditeurs généraux).	1559	1792	41 *Relazioni* en 4 filze.	
»	*Istria Provveditori.*	1588	1634	11 *Relazioni* en une *filza*.	
»	*Germania* Relazioni (Relations d'Allemagne).	1533	1736	7 *Relazioni* dans une *filza*.	1533 de Nicolò Tiepolo. 1546 » B.° Navagero. 1551 » Marin Cavalli. 1557 » Paolo Tiepolo. 1560 » Federico Badoer 1658 » Gio. Batt. Nani. 1736 » Marco Foscarini
»	*Misti* (Mélanges) Délibérations secrétes du Sénat.	1332 4 Mars	1421 Févr.	53 volumes en parchemin.	Quatre vol. de Tables (*Indici*). Le 1.er volume commence au N. 15. (Les 14 premiers volumes, avec la date 1293 jusqu'à la fin de 1331, sont à Vienne. Il ya de plus à Vienne 5 autres régistres désignés par les lettres A jusqu'à F, de l'an 1345-1397, en parchemin).
206	*Deliberazioni del Senato* (*Secreta*).	1401 10 Avril	1630 30 Juin	135 volumes en parchemin.	
»	*Collegio. Lettere secrete.*	1308 16 Sept.	1310 15 Juill.	1 vol. d'originaux sur parchemin.	Il en reste une copie aux archives.
Inquisitori di Stato chambre N. 215.	*Trieste.* (Dépêches adressées aux Inquisiteurs, datées de Trieste).	1731	1796	1 filza portant le N. 99.	
215	*Vienna.* (Dépêches adressées de Vienne aux Inquisiteurs d'Etat).	1576	1794	14 filze portant les chiffres romains I à XIV.	Ces *filze* portent de plus les Numéros 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115.

N.° de la chambre où les documents étaient déposés	Dénomination des séries	CONTENU
Biblioteca miscellanea 246	Codice N.° 127.	*Trattato sopra il titolo del duca di Savoja.* Traité sur le titre du duc de Savoie.
»	Serie II. N.° 16	*Aquileja.* Privilegia ecclesiastica.— *Pape* (sic) *potestas.* Clausule derogatoria Patriarca Aquilejensi etc. (sic). Patti fra il Patriarca di Aquileja e la Republica di Venezia 1445 - 1451 etc. — *Storia della Patria del Friuli e del Patriarcato di Aquileja sotto l'epoca veneta fino al* 1615. (Histoire du Frioul etc.).
»	» » N.° 17	*Greci in Dalmazia* (Grecs en Dalmatie). Recours, procès, dépèches, décrets, etc. touchant les Grecs et leurs prêtres en Dalmatie au siècle dernier etc.
»	» » N.° 18	*Greci della Dalmazia* (Grecs de la Dalmatie). Collection de différentes doctrines touchant les Grecs (Concile œcuménique, bulle de Clement VII). *Pallavicino nella Storia del Concilio di Trento.* (sic) Bolla Pio IV. Formola di fede di Gregorio XIII etc.
»	» » N.° 19	*Greci* (Grecs). Papiers se rapportant au collége Corsini à Ugliano, et touchant l'évêque titulaire grec, envoyé aux Italo-Epirotes dans les Calabres en 1750 etc.
»	» » N.° 20	*Greci* (Grecs). Bulle de Lèon X du 18 Mai 1524, sa confirmation par Clément VII du 26 Mars 1526 et autre bulle de Léon X du 3 Juin 1514.
»	» » N.° 21	*Greci della Dalmazia* (Grecs de la Dalmatie). Papiers de l'église de Cattaro, Zara, Sebenico et autres lieux; papiers se rapportant à l'élection d'un évêque grec en Dalmatie.
»	» » N.° 23	*Collectione* (sic) *Rerum Aquilejensium. Circa il titolo del dominio del Friuli e circa i diritti ducali sul Patronato di Aquileja* etc. À la fin Renseignements sur les Patriarches d'Aquilée, jusqu'en 1656.

RÉCAPITULATION

Patti sciolti (Traités détachés) . . vol.	49
Documents grecs . . . . »	2
Commemoriali . . . . »	33
Dépêches des résident en Suisse etc. »	101
Decreti di Principi (Décrets de Princes etc.) . . . . »	1
Trattati tra Principi (Traités entre Princes) . . . . »	1
Dépêches de Ratisbone . . . . . . »	2
» » Münster . . . . »	11
» » Pologne . . . . »	20
Répertoire des dépêches de Pologne »	2
Dépêches d'Allemagne . . . . »	284
Dalmazia, Provéditeurs généraux »	292
Dépêches des Recteurs d'Istrie. . . »	111
» » » de Dalmatie »	78
Vol.	987

Transport . . . . vol.	987
Dépêches de Cattaro, des provéditeurs extraordinaires . . . . »	23
Dépêches des lieutenants d'Udine et du Frioul . . . . »	106
Relazioni di Udine. . . . . »	2
» Dalmazia . . . . »	4
» Istria . . . . »	1
» Germania. . . . . . . »	1
Misti. Deliberazioni Senato . . . »	53
Deliberazioni secrete. Senato . . . »	135
Collegio (lettres secrètes) . . . . . »	1
Inquisiteurs. Dépêches de Trieste . »	1
» » Vienne . »	14
Codes de la Bibliothèque des Archives des *Frari* . . . . »	8
Total vol.	1336

(*Signés*) Prof. D.r Beda Dudick O. S. B.
Conte Girolamo Dandolo, Direttore dell' I. R. Archivio generale L. V.
L. Pasini, Ufficiale dell' I. R. Archivio.

I.

LE VOL.

C'est le 22 Juillet 1866 qu'un Bénédictin morave, M. le D.r Béda Dudick, se présenta à la Direction générale des grandes Archives de Venise, qui sont à l'ancien couvent de *Santa Maria gloriosa de' Frari*. Cet étranger, accompagné d'un officier d'artillerie autrichien, demande le Directeur des Archives. A l'arrivée de M. le *Comte Girolamo Dandolo*, on lui présente une ordonnance au nom de S. M. l'Empereur François Joseph, du 18 Juillet 1866. Cette Commission ouverte, en langue allemande, signée *Crenneville*, premier aide de camp de S. M. I. R. A. accordait *à M. le professeur D.r Dudick, historiographe I. R., la faculté, d'examiner, de choisir et d'emporter* en lieu sûr *les documents se rapportants aux provinces d'Istrie, de Dalmatie et de l'Abanie ex-vénitienne; les manuscrits touchant Gorizia, Aquilée et Marano; puis les relations et dépêches concernant la Suisse, l'Allemagne, la Pologne* etc.

A cette étrange intimation, le Comte Dandolo rappelle qu'il existe une disposition Impériale de l'année 1854, d'après laquelle l'*Empereur François-Joseph promet à Venise, que les Archives des Frari seront, comme par le passé, laissées intactes.* (1).

Il lui fut répondu par l'officier, que M. le *général Alemann*, gouverneur de la ville, était informé, et que leur Commission serait, à la rigueur, exécutée par la force armée. Aucune protestation ne servit, et le Directeur, voyant que toute

(1) Voici cette disposition impériale, telle qu'elle fut communiquée à la Diréction des Archives par le Chevalier Toggenbourg, gouverneur des provinces lombardo-vénitiennes:

N. 889. « All' I. R. Direzione dell' Archivio generale in Venezia.

«S. M. I. R. Ap. con Sovrana Risoluzione 10 m. c. si è graziosamente degnata di promettere »che gli atti, esistenti nell'Archivio generale dei Frari in Venezia, *vi sieno come finora lasciati* »*intatti,* però solo sotto la condizione che la Direzione dell'Archivio generale in Venezia deb»ba produrre all'Archivio segreto di Corte e di Stato, dietro di lui domanda, d' ora in poi copie »autentiche di tutti gli atti che saranno da esso indicati fra quelli compresi negli elenchi che »doveano anche in seguito essergli periodicamente rimessi.

»Cio servirà di norma a codesta I. R. Direzione e di evasione al di Lei rapporto 29 Otto»bre 1852 N. 3810».

Venezia, 14 Febbrajo 1854.

(signé) «TOGGENBURG».

résistance ultérieure serait inutile et que l'éventualité d'une exécution militaire rendrait sans doute les dommages beaucoup plus graves, se borna à renvoyer au lendemain l'exécution de cet ordre fatal, espérant encore obtenir du général Alemann un sursis à cette mesure, en contradiction avec la promesse Impériale de 1854.

Cette démarche ne produisit aucun effet.

Le 23 au matin l'abbé revint avec un écrit du général Alemann, ordonnant d'exécuter l'ordre signé *Crenneville,* et de prêter assistance au Bénédictin, venu à cet effet. Cette intimation était appuyée par une nombreuse suite de soldats du Génie, qui furent employés au transport immédiat des manuscrits choisis par Dom Dudick et en remplirent les caisses, amenées sur des barques de l'Arsenal.

Tout ce que la direction put obtenir est le catalogue ci-joint, dressé par M. *Luigi Pasini,* officier intélligent des dites Archives, auquel il faut savoir gré, d'avoir réussi à le faire d'une manière claire et intélligible, au milieu des scènes de désordre du 23 Juillet.

Après cette première exécution aux Frari, le chargé d'affaires de M. de Crénneville alla fureter à la *Bibliothèque de S. Marc.*

J'apprends à l'instant qu'il y fit le choix de

33	oeuvres, manuscrits latins,	soit	57 vol.
34	» » italiens,	»	38 »
Total: 67	œuvres	soit	95 vol.

Peut-être pourrai-je en donner, sous peu, le catalogue officiel.

La nouvelle d'un fait aussi odieux frappa de stupeur la population. L'*Institut* de Venise, chargé, d'office, de la surveillance des Archives et Bibliothèques, se hâta de réclamer auprès du général Alemann, qui contesta l'importance des documents choisis et répondit séchement que c'était l'*ordre de S. M. l'Empereur.* — Plusieurs citoyens, dont je regrette de ne point pouvoir signaler les noms à la reconnaissance publique, allèrent porter plainte auprès de M. Léon Pillet, consul général de France, qui s'empressa de promettre son concours; et firent en sorte, que la Municipalité vînt se joindre à leurs réclamations. Toutes ces démarches furent inutiles. M. le D.r Namias, secrétaire de l'Institut, fit une dernière tentative auprès du général Alemann, en lui adressant les Catalogues des documents emportés. Le gouverneur, cette fois ci, se fâcha. Sa réponse fut dure. Il renvoya les catalogues au D.r Namias — et se crut même en devoir de faire arrêter M. B. Cecchetti, profésseur de paléographie aux Archives des Frari, l'accusant de fomenter de l'agitation contre une disposition Imperiale, parce, qu'il s'était vertement exprimé sur l'oeuvre inqualifiable du Bénédictin morave (1).

Le Gouvernement Italien, ayant été mis à jour des spoliations, faites aux Archives et à la *Marciana,* et le plénipotentiaire italien à Vienne en ayant reçu de M. le Dr Namias les catalogues officiels, nous éspérons que la Paix, qui est sur le point d'être conclue, fera rentrer Venise en posséssion de ce qui lui appartient.

(1) Nous avons le plaisir d'annoncer, que M. Cecchetti, qui a passé deux mois en prison à Trieste, vient de rentrer dans sa famille.

II.

LES DOCUMENTS VOLÉS.

Les documents, qui figurent dans le catalogue présent, sont de la plus haute importance. Ils se rapportent non seulement à l'histoire de Venise, mais à celle de tous les peuples civilisés de l'Europe.

Sans entrer dans des détails, qui ne seraient point à leur place ici, il est nécessaire d'en donner la preuve par les observations suivantes:

I. Les **Pacta** (*documenti sciolti*), **1000 numéros**, enlevés par Don Beda Dudick à la chambre N. 213 des Archives, forment une collection de mille documents *originaux*, embrassant l'époque de six siècles. Ce sont des *traités de paix*, de *commerce*, des *concordats*, des sauf-conduits, des sentences d'arbitrage etc. La plupart de ces pièces sont sur parchemin. Elles sont réparties dans 49 layettes (*cassette, buste*), sous forme de livres, le couvercle se fermant à crochet. Chaque numéro est détaché de l'autre. — Les minutes (*schede*) sont aussi numérotées et se trouvent, à part, dans une boîte ouverte. Elles ont été coordonnées par l'abbé Glubich, ci-devant officier des Archives, maintenant professeur d'histoire au gymnase de Fiume. Elles ont été également emportées par le rapace Bénédictin, de sorte qu'il n'est pas resté trace de ces documents à Venise. Voici quelques détails sur cette intéressante collection que j'ai examinée en vue de l'histoire suisse:

Le 1.er document (*busta* I. N. 1) est un traité de paix entre le doge Giacomo Teupolo (Tiepolo) et Grat. Dandolo, ci-devant comte de Zara, d'une part, et Pietro di Alisiero, Podestà de Trévise, d'autre part, et porte la signature autographe du Doge Tiepolo.

La dernière pièce de la collection (*busta* XLIX, N. 100) est la ratification, faite à Vienne, le 13 Juillet 1779, du traité conclu entre l'Autriche et la République de Venise à Lavinal-Longo, le 3 Août 1778. On y voit la signature de l'Impératrice Marie-Thérèse.

La plûpart des documents, qui prennent leur place entre ces deux manuscrits, sont des parchemins, portants les signatures ou cachets des Souverains, qui se sont trouvés en rapport avec la République de S.t Marc.

Un grand nombre de ces pièces inédites, du XV.e siècle, concernent les Princes de la maison de Savoie. — Je me rappelle d'y avoir vu la signature de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne; des lettres de Maximilien I, Empereur d'Autriche, à la République de Venise, datées de Bruges et d'Innsbruck; de superbes velins, portants les autographes de Galeazzo et de Ludovico-Maria Sforza; de magni-

fiques calligraphies de la fin du XVe siècle, signées par Isabelle de Castille et Ferdinand d'Arragon; du roi d'Angleterre Henry VIII etc. — Les rois de France, depuis François Ier, y ont une part principale.

Plusieurs documents ne s'y trouvent que par hasard. C'est le cas d'une vingtaine de lettres de l'Empereur Sigismond d'Autriche au Pape. Ces lettres semblent, une première fois, avoir été volées à la bibliothèque du Vatican, et furent séquestrées par le Conseil des X chez l'ancien Secrétaire de cette bibliothèque, qui mourut à Venise vers la fin du XVe siècle. Dans le nombre se trouve une lettre de l'Empereur Fréderic III, datée de Gratz, 1.er Mai 1479, suppliant le Pape d'accorder aux habitants de Francfort s. M. le privilége, de se servir de laitages les jours maigres (*indulto per latticinî*).

Le document N. 74 doit avoir été conservé par un sentiment de piété pour le souvenir de Marco Polo. C'est un reçu, dressé devant notaire, le 4 Mars 1343, de Marietta et Fantina, filles du célèbre voyageur vénitien.

Dans la *busta* XXXVIII, au N. 913, se trouve le traîté d'Alliance, stipulé par Padavino, entre la République de Venise et les Grisons, à Davos, l'an 1603, *nonis Sextilibus.* — N. 917 de la même *busta* est un traîté analogue, fait le 6 Mars 1615 entre le Doge Marcantonio Memmo et les Seigneurs de Zurich et Berne. Ce parchemin est sans signatures. Les cachets en sont très-bien conservés. Celui de Zurich (*sigillum Civium Thuricensium*), en cire vierge, placé dans une boîte en fer-blanc, y a conservé toute sa fraîcheur — et même un parfum de miel de montagnes! — Il y a, N. 925, une lettre du roi Jacques d'Angleterre, adressée au Sultan Osman-Cham, lui annonçant la grande amitié, qu'il porte à la République de Venise, en l'exortant à conserver la paix avec elle. Ce document, magnifiquement ornementé — *per la qualità sua* — dit une note faite à la Chancellerie de Venise — ne fut point remis à destination. — N. 926 est une espèce de *Livre bleu* de l'époque. C'est un petit volume de 114 pages in 4.°, manuscrit, sur parchemin, et portant le titre: *Atti corsi tra gli Ambasciatori Francesi in Venezia e la Republica Veneta circa le vertenze in Valtellina tra Veneti, Svizzeri e Spagnuoli del 29 Luglio al 22 Agosto* 1626. Ces informations étaient réservées exclusivement à l'ambassadeur vénitien Contarini, se rendant à Rome, — *dovendo esse scritture senza cavarsene copia, essere al suo ritorno da quella legatione restituite alla Segreta.*

Le tems me manque pour prolonger ces détails — toutes les nations y passent — on voit, par ce qui précède, combien cette collection des *Pacta* est importante pour les relations internationales de l'ancienne République.

II. Les **Commemoriali** (32 vol. parchemin, 1 vol. papier, reliés entre deux planches de bois) faisaient anciennement partie des Archives Secrètes (*Segreta*), comme la précédente collection. Ces 33 volumes in fol., dont les premières pages remontent à l'an 1295 sont des mémoires historiques, qui se prolongent jusqu'à la fin du siècle dernier. Ils contiennent avant tout des *Traités*, puis des sommaires d'actes, d'instructions diplomatiques etc., dont les originaux, en partie, n'existent plus, des extraîts de correspondances particulières, de tarifs, de prix-courants, des informations et relations touchant le commerce, l'administration inté-

rieure etc., en somme, des annotations sur les faits les plus importants de l'histoire de Venise et de ce qui l'intéressait à l'étranger.

La perte définitive de cette collection laisserait un *vide irréparable* dans les archives des *Frari*.

III. **Les Dépêches des Ambassadeurs et Résidents vénitiens en Suisse (Zurich), dans les Grisons (Coire) et en Valteline, à Ratisbone, à Munster, en Pologne et en Allemagne** entrent pour une partie très-considerable dans les rapines de Don Beda Dudick.

Ces correspondances diplomatiques forment ensemble 428 volumes cartonnés et ficelés (*filze*), chaque *filza* formant, en moyenne, la correspondance d'une année d'un chargé d'affaires, écrivant, en tems ordinaires, une ou deux fois par semaine à la Seigneurie de Venise.

Ces dépêches des ambassadeurs, dit M. Rawdon Brown, dans son excellente *Préface sur les Archives des Frari de Venise* (1), sont écrites avec une régularité des plus parfaites et avec la plus grande précision. Suivant l'usage officiel, la majeure partie de ces dépêches est adressée au Doge, comme chef de la République, qu'il représente. — La partie de la correspondance qui contenait les négociations ostensibles était envoyée au *Collegio* et au *Sénat;* mais les affaires les plus scabreuses et les plus délicates étaient participées au moyen de lettres particulières au Doge et au *Conseil des Dix*, et une série de lettres encore plus secrétes était adressée aux Chefs des X et des *Inquisiteurs d'Etat*, qui pareillement, si la nécessité l'exigeait, étaient en correspondance directe avec les agents diplomatiques de la Républiqne.

Ces dépêches sont souvent en écriture chiffrée, mais on trouve ordinariement, à côté, les traductions faites à la Chancellerie de Venise.

Voici le Catalogue des dépêches figurant sous le nom de *Dispacci Svizzeri, Grigioni e Valtellina* (2), qui ont été emportées par l'abbé Béda Dudick. Ce sont 93 *filze*, contenant près de 6600 dépêches (numérotées depuis l'an 1617), chaque dépêche étant en moyenne de 10 à 12 pages in 4.°, toutes, à peu d'excéption près, en parfaite conservation. C'est la nomenclature, suivant l'ordre dont elles sont disposées dans les Archives.

A. — Viennent d'abord 2 *filze* de Mélanges:

SVIZZERI ET COLONELLO LUSSI, 1569, 1571-1609 . .	(assez incomplet),	1 filza
GRIGIONI N.° 1 Lettere al Senato, rettori ed altri	1584-1603,	1 »
		2 filze

(1) *Calendar of State papers and manuscripts, relating to English affairs, existing in the Archives and Collections of Venice etc. edited by Rawdon Brown, published by the Authority of the Lords of Treasury, under the direction of the Master of the Rolls.* London, Longman, Green etc. 1864. Il existe une traduction italienne de la Préface, intitulée: *L'Archivio di Venezia, con riguardo speciale alla Storia d'Inghilterra, Saggio di Rawdon Brown, traduzione di V. Cérésole e R. Fulin, con una Nota preliminare del Conte Agostino Sagredo.* Venezia, Antonelli, 1865.

(2) Pour de plus amples renseignements sur cette collection v. *V. Cérésole, La République de Venise et les Suisses. Premier relevé des principaux manuscrits inédits des Archives de Venise se rapportant à la Suisse.* Venise, Antonelli, 1864.

B. — **Nomenclature des Dépèches:**

GRIGIONI	N.°	2- 5	Giov. Battista Padavino, Secrét. du Conseil des X	1603-1605, 4 filze
»	»	6- 8	Ant.° Maria Vincenti, Secrétaire. . . .	1605-1608, 3 »
»	»	9	Gio. Batt. Padavino et Agostin. Dolce . .	1616, 1 »
»	»	10-11	Giov. Batt. Padavino, Secr. Cons. X . .	1616-1617, 2 »
»	»	12-15	Moderante Scaramelli, Secr. (189 lettr.) .	1617-1620, 4 »
				14 filze

STIZZERI	N.	1 et 2	Giovanni Battista Padavino, Secrét. du Cons. des X . . .	1606-1608, 2 filze
SVIZZERI e GRISONI	»	3-4	Gregorio Barbarigo, Ambassadeur.	1614-1615, 2 »
SVIZZERI	»	5	Cristofol Surian, Secr.	1615-1616, 1 »
SVIZZERI	»	6	G. B. Padavino Secr., Cons. X. .	1616, 1 »
SVIZZERI e GRISONI	»	7	Agostin Dolce, Secr.	1616, 1 »
				7 filze

SVIZZERI	N.°	8-11	Piet. Vico e Ag. Dolce.	1617-1620,	184 lettres	en 4 filze
»	»	12-13	Giov. Batt. Lionello . .	1620-1621,	124 »	» 2 »
»	»	14-15	Moderante Scaramelli. .	1621-1623,	144 »	» 2 »
ZURICH	»	16-24	Girolamo Cavazza . . .	1623-1628,	641 »	» 8 »
SVIZZERA, BADA, ZURICH	»	24-28	Moderante Scaramelli . .	1628-1633,	285 »	» 5 »
ZURIGO	»	29-32	Andrea Rosso	1633-1636,	394 »	» 4 »
ZURICH	»	33-37	Domenico Vico	1636-1640,	361 »	» 5 »
»	»	38	Pietro Dolce	1640-1641,	94 »	» 1 »
ZURIGO	»	39-42	Domenico Vico	1642-1644,	318 »	» 4 »
COIRA, ZURIGO	»	43	Gerolimo Cavazza . . .	1644,	63	» 1 » (with following)
(MONACO	»	43	detto	1647,	20	
ZURIGO	»	44-46	Gerolimo Bon	1644-1648,	299 »	» 3 »
(MONACO	»	47-48	detto	1648-1650,	107 »	» 2 »
ZURIGO	»	49	Ambrosio Sarotti . . .	1648-1650,	125 »	» 1 »
»	»	50-51	Girolamo Giavarina . .	1650-1653,	212 »	» 2 »
»	»	52-53	Antonio Negri	1653-1656,	220 »	» 2 »
»	»	54-59	Paulo Sarotti	1656-1663,	429 »	» 6 »
»	»	60-62	Francesco Giavarina . .	1663-1668,	247 »	» 3 »
					4267 lettres	en 55 filze

ZURIGO	Vendramin Bianchi, Secrétaire . . .	1705-1707,	139 lettres	en 2 filze
ZURICH	Giacomo Capello »	1707-1711,	208 »	» 1 »
ZURIGO	Francesco Savioni »	1711-1714,	178 »	» 2 »
»	Z. M. Vincenti »	1614-1717,	150 »	» 1 »
»	Iseppo Giacomazzi »	1717-1719,	113 »	» 1 »
			788 lettres	en 7 filze

COIRA Gio. Colombo, Juin-Séptembre 1762 . . . . . . 12 lettres en 1 filza
(Ces dépèches contiennent aussi beaucoup de lettres autographes des gouvernements ou particuliers suisses de l'époque.)

C. — Suivent 7 filze de RUBRICARI ou Résumés des Dépèches qui précèdent. (Très-incomplets).

Filza N.° 1 Contient le Répertoire des dépèches de Padavino 1615-1617, de Moderante Scaramelli 1618-1520 et celui des dépèches de Grégorio Barbarigo 1613-1615 (plus complet que les 2 précédents).

» » 2 *Repertorio Grisoni,* 1603-1612 (mal conservé).

» » 3 *Rubricari Grisoni,* 1616-1617 des dépèches de Padavino (la partie inférieure est abimée par l'humidité).

» » 4 *Rubricari Grisoni,* 1617-1620. Répertoire des dépèches de Padavino et Scaramelli du 1.er Mars 1617-28 Octob. 1620, et d'Agostin Dolce, Zurich, 1617-1619. (Ces résumés laconiques sont très-bien faits, mais la partie inférieure étant moisie, il manque au bas de chaque page le contenu de à peu près 2 lettres (le tout sur 100 pages).

» » 5 *Rubricari Zurigo,* 1615-1623. Répertoire des dépèches de Scaramelli, 1621-1623, et des délibérations du Sénat, 1612-1615, se rapportant à la Suisse et aux Grisons (gâté).

» » 6 *Rubricari* des dépèches de *Scaramelli* N. 1-286, des années 1628-1633 (Peut servir).

» » 7 *Rubricari Zurich,* 1633-1636, des dépèches d'Andrea Rosso N.° 1-290 (assez gâté).

D. — Suit une série de 7 Filze DISPACCI VALTELLINA 1614-1627.

Filze N.° 1-4, 263 Dépèches au Sénat de Venise du Chevalier Alvise Vallaresso, Ambassadeur. Les 18 premières sont de Zurich, Coire et Poschiavo, Nov. 1624, le reste du Camp près de Tirano, Sondrio, Tellio, Bormio, Trahona et Morbegno jusqu'au 4 Août 1625. Les dépéches suivantes 264-291 sont de son secrétaire G.-F. Paulucci, écrites de la Valteline 5 Août - 25 Sept. 1625.

Filze N.° 5-7, 224 Dépèches au Sénat du Venise du Seig.r Alvise Zorzi, Provéditeur et Ambassadeur du 1.er Octobre 1625 - 14 Mars 1627, du Camp de Morbegno.

(Toutes ces dépèches sont bien conservées.)

Quant à celles d'**Allemagne** (284 *filze,* qui ont été emportées par Dom Béda Dudick, et 8 filze qui y avaient déjà été transportées précédemment: somme 292 filze) il est inutile d'en relever la valeur. C'est la correspondance diplomatique, suivie pendant 247 ans (de 1541 à 1788) de l'ambassadeur vénitien à la cour de Vienne. Elle ne rend pas seulement compte des négociations personnelles du diplomate, mais rien de ce qui pouvait intéresser les membres du Sénat de Venise n'échappe à ses appréciations. Ces lettres contiennent les coups d'œil les plus inattendus sur la haute politique européenne de l'époque, et entrent encore dans les détails les plus intimes sur la Cour Impériale et ses entourages. — A la catégorie

des lettres les plus secrètes appartiennent les **Lettres aux Inquisiteurs d'Etat.** Elles font partie de la classe des *Oggetti riservati.* L'abbé Dudick a retiré toutes celles qui se rapportent aux informations secrètes, adressées de **Vienne** (14 volumes, embrassant trois siècles) et de **Trieste,** se rapportant au siècle passé·

Toute cette Corréspondance diplomatique, extraite, par ordre du gouvernement autrichien, des Archives de Venise, forme une bibliotheque de 448 volumes (filze). Ce sont plus de 50,000 (cinquante mille) dépéches des diplomates les mieux renseignés de leur époque, documents inappréciables pour la connaissance de la politique vénitienne et européenne des XVI. XVII. et XVIII. siècles.

Les **Relazioni di Germania** sont le complément de ces dépéches d'Allemagne. Quinze jours après son retour à Venise, chaque ambassadeur, suivant une loi qui remonte à l'année 1268, était tenu de faire un rapport sur l'ensemble de ses observations à l'étranger et de ses négociations diplomatiques, de la manière qu'il jugeait la plus utile *ad proficuum et honorem Veneciarum* (1). Au XVI.e siècle on commença à joindre à ces relations, une déscription du pays, parcouru par l'ambassadeur, de son climat, de ses produits, manufactures etc., du caractère du peuple, de ses habitudes, de ses lois, des Souverains et de leur ministres, de leur caractère et tempérament, allant souvent jusqu'à faire une description minutieuse de leur personne et de leur habillement (2). Ces relations étaient ordinairement lues en Sénat et attirèrent de bonne heure la curiosité publique, ce qui fait que leur collection est loin d'être complète. *L'abbé Dudick a emporté toutes celles qui restaient aux Archives des Frari* se rapportant l'Allemagne. La première est de Nicolò Tiepolo (1533), la dernière, de 1736, de Marco Foscarini (V. le Catalogue p. 8.)

IV. On conçoit que le gouvernement de Venise, s'il était bien informé par ses ambassadeurs sur les pays étrangers, ne l'était pas moins, par les **Dépéches et les Relazioni des représentants de la République à l'intérieur,** sur les affaires et l'état de chaque province vénitienne.

Dom Béda Dudick s'en est parfaitement rendu compte, et il nous l'a prouvé — *à sa manière* — en emportant:

1. **toutes les dépéches, toutes les Relazioni des Provveditori generali** (gouverneurs militaires) **en Dalmatie et en Albanie,** plus de 300 volumes, embrassant une époque de plus de trois siècles, deposés dans les salles 207 et 210 (v. le catalogue pp. 7. et 8),

2. **toute la corréspondance officielle des Rettori** (préfets civils) **de ces mêmes provinces,** siégeants en *Dalmatie,* à *Zara,* à *Spalatro* et à *Cattaro* (salle 210 v. le Catalogue p. 8).

3. **toutes les Dépéches des Recteurs d'Istrie, de l'Ile de Grado et de Marano et les Relations des gouverneurs militai-**

(1) V. *Rawdon Brown.* L'Archivio di Venezia.

(2) M. *Albéri* à Florence a édité une collection de *Relazioni* vénitiennes du XVI. siècle. — MM. *Barozzi* et *Berchet* a Vènise, continuent leur publication de celles du XVII. siècle.

res de ces mêmes pays (v. **ibid.**), **plus de 100 vol.**, embrassant une époque de 178 ans des deux derniers siècles.

4. **toutes les dépêches des Luogotenenti** (lieutenants, gouverneurs civils) d'**Udine et du Frioul**, écrites pendant 135 ans (106 filze) et 47 Relazioni des XVI. XVII. et XVIII. siècles.

Somme: **Cinq cent quarante volumes** (filze) **de dépêches et Relazioni provenants des provinces de l'ancienne Vénétie!!!**

Ces chiffres sont ils assez éloquents!?

V. Nous ne nous lasserons pas de dire que **les Archives de Venise ont été depouillées de ce qu'elles possédaient de plus précieux.** J'ai esquissé dans ce qui précède les documents ayant pris leur origine hors de la ville de Venise, les correspondances diplomatiques venant de l'étanger, les informations des recteurs, préfets et gouverneurs militaires des provinces orientales, soumises à la métropole. Toutes ces lettres — aujourd'hui à Vienne, — convergeaient dans la salle du Sénat, où chacun de ces documents donnait lieu à des délibératrons.

L'abbé Dudick ne fait pas les choses *à moitié*; se trouvant en veine, il à tenu à accomplir *grandement* son vol. En *transférant* à Vienne **tous les régistres in fol.°, soit procès-verbaux des Délibérations du Sénat, dès l'an 1332 à l'an 1630** (v. le Catuloque officiel p. 8), il ne laissail rien à désirer à ses patrons et s'acquittait admirablement de sa tâche!

La première partie de cette collection (53 vol.), du 4 Mars 1332 au mois de Février 1421, qui était placée dans la salle N. 207, est connue sous le nom de **Misti** (Décrets divers); la seconde partie, qui se trouvait dans la salle N. 206, porte plus particulièrement le nom de **Deliberazioni del Senato (Secreta).** Ce sont 135 vol., embrassant la période du 10 Avril 1401 au 30 Juin 1630. Somme: **cent-quatre-vingts-huit (188) volumes in folio** sur parchemin, dont la plùpart sont de la plus belle calligraphie de la Renaissance!!

Si ces régistres ne devaient point revenir à Venise, ce serait pour les Archives des Frari **la perte la plus cruelle,** car ou peut y rectifier à chaque instant ces délibérations, qui, si souvent à déssein, ont été colorées ou mal relatées par les ambassadeurs, accrédités auprès de la Seigneurie, on y suit pendant trois siècles, jour par jour, pas à pas tout le *développement de la vie civile et politique de la plus belle, de la plus glorieuse époque de la République de Venise.*

VI. Je regrette, de ne point connaître la valeur des *Documents grecs,* des volumes *Capitulazioni, Concordati, Decreti di Principi ed altri Atti importanti*; ni celle des *Trattati et Concordati fra Principi* (salle 213), ni celle des *Lettere secrete* de 1308-1310 (salle 206). Me trouvant à Padoue, je ne suis point dans le cas, de prendre aujourd'hui des informations à Venise, et je confesse d'autant plus volontiers mon ignorance, que je garantis personnellement l'exactitudes des informations présentes, mes visites, par le passé, aux Archives des Frari m'ayant, peu à peu, fait faire une connaissance plus intime avec la plùpart des documents signalés dans ce catalogue officiel.

Quant au *Trattato sopra il titolo del duca di Savoja* il y a presque de l'iro-

nie de l'avoir enlevé à Venise, la veille de l'entreé dans cette ville de Victor Emmanuel, comme *Roi d' Italie.*

Je ne crains point d'ajoûter foi au témoignage d'une personne trés-compétente, qui m'assure, que les *Codes* (de la salle N. 246), concernant *Aquilée* et les *Grecs de la Dalmatie* n'ont qu'une valeur inférieure.

Il n'en est pas moins vrai que le fait de la réquisition des documents concernant *Aquilée, Udine* et le *Frioul* semble prouver que ce n'est point au hasard, mais à un ordre supérieur, mûrement combiné, que nous devons les spoliations circonspectes de l'abbé Dudick aux archives des Frari.

En observant la quantité de documents, concernant le Frioul et Aquilée, documents prélevés á notre détriment et à l'avantage de la Bibliothèque secréte de la Cour de Vienne, ne pourrait-on point entrevoir le fait, que dès le mois de Juillet, peu de jours après la cession de la Vénétie à la France, il était dans les intentions du gouvernement autrichien de disputer à outrance la frontière entre l'Isonzo et le Tagliamento?

Les feuilles austro-légitimiste, toute la presse vénale et de mauvaise foi n'a fait que répéter dans tous les sens, que l'Autriche ne faisait que reprendre dans les Archives de Venise les documents qui lui appartenaient et que du reste ces pièces n'avaient aucune valeur.

Je crois avoir mis en évidence que ces documents sont les plus précieux des Frari et parmi ces **Mille-trois-cent-trente-six volumes, transportés à Vienne, il n'y en a pas un seul qui n'ait, précédemment, fait partie de la Segreta ou des Archives ducales de la République de Venise.**

Nous félicitons l'abbé Dudick du choix intélligent qu'il a su faire *aux Frari*, en peu d'heures, mais nous espérons que cette mauvaise action ne profitera ni à lui, ni à ses complices!



III.

LES PRÉCÉDENTS

Il est utile de rappeler ici les différentes péripéties, par lesquelles les Archives de Venise ont passé après la chûte de l'ancien gouvernement et que ce n'est pas la première fois qu'une partie des *Archives secrétes de la Sérénissime République* traverse les Alpes.

On lit dans un document, conservé à la Direction des Frari (1):

« Le 21 Frimaire an VI de la République française le commissaire français » Bassal, délégué pour tous les papiers, cartes et titres, appartenants au ci - devant » gouvernement de Venise, en présence des citoyens Jean Dolfin et Stéfano Guerra, » *en exécution des ordres du général en chef*, ainsi que du citoyen Polaco, Ar- » chiviste de la Secrète, après avoir reconnu les différents armoires du Cabinet de » la Secrète, consistant en plusieurs archives, en ont extrait les articles suivants » *pour être transportés à Paris, conformément aux ordres dessus cités du géné-* » *ral en chef de l'Armée d'Italie.* »

Suit un catalogue détaillé, où l'on remarque comme aujourd'hui:

« les *Délibérations du Sénat*, relatives aux matières politiques et aux affaires » extérieures, les *correspondances politiques des Ambassadeurs et Ministres à* » *Vienne, Zurich, Ratisbone, Coire* et *Munster*, en *Pologue*, dans les *Grisons*, » en *Valteline*, en *Dalmatie* etc. »

L'article XIII du traité de Campoformio, qui fit passer la Vénétie à l'Autriche, stipula la réstitution de ces documents aux archives de Venise. L'Autriche les réclama à Paris, mais l'exécution de cet article se fit attendre à cause des évènements de la guerre: le conquérant refusant de faire des réstitutions quelconques.

Au commencement de 1805 ce fut l'Autriche qui trouva bon de soustraire à la Bibliothèque de S.t Marc et de transporter à Vienne les 58 vol. originaux des célèbres *Diarî* de *Marino Sanuto* (1496-1533) avec d'autres mémoires historiques. Quarante-quatre caisses y furent expédieés. Elles contenaient entre autres les *Rubriche*, ou *Résumés officiels* de chacune des dépêches transférées à Paris.

(1) Nous empruntons ces détails à l'ouvrage de M. *Rawdon Brown*, déjà cité: l'*Archiviò di Venezia*, édition italienne, pag. 80. V. encore *N. Bianchi*, *Storia documentata della Diplomazia Europea in Italia*. Torino, 1865 1. vol. 181-188 et *Quarterly Review* Avril, 1865 N. 234.

Cette précaution ne fut pas prise trop vìte, car la guerre vint à éclater et termina rapidement avec des revers pour l'armée autrichienne.

Le 5 Décembre de la même année le traîté de Pressbourg rétrocéda la Vénétie à la France, qui en forma une partie du royaume d' Italie. Ce nouveau traîté inséra un article, semblable à l'Article XIII du traîte de Campoformio, où l'on stipulait la réstitution des documents emportés.

Les Autrichiens au lieu des 44 caisses en retournèrent 45, mais il y manquait les 58 *volumes* des *Ephémérides* (Diarî) de Marino Sanuto, les *Résumés de toutes les Dépêches*, des *Dépêches de Rome* et d'autres manuscrits précieux qui sont restés à Vienne depuis l'an 1805!!! (Sont-ils à jemais perdus pour l'Italie?)

Cette fois-ci ce fut le tour de la France de se plaindre, mais avant que la diplomatie eut vidé ce différend, les évènements qui se succédaient avec une rapidité prodigieuse sur les champs de bataille, coupèrent court à toutes les réclamations.

A la paix générale en 1815, 417 manuscrits et livres imprimés, revenants de Paris, furent restitués à la Bibliothèque de S. Marc et 2125 volumes cartonnés et ficelés (*filze*) de Dépêches vénitiennes, écrites à l'étranger.

Il serait injuste, d'oublier les bons services, rendus par l'Angleterre à Venise en vue de la restitution de ces pièces.

Un moment semblable est arrivé aujourd'hui. — Que les Amis de l'Italie se le rappellent! Qu'ils réclament en faveur d'un acte de justice internationale!

Les gouvernements éclairés de la France, de la Prusse et de l'Angleterre nous en somnes sûrs, appuieront le gouvernemeat italien en vue de la restitution des documents, dont nous donnons aujourd'hui le catalogue et de tous ceux qui appartiennent à Venise.

L'Autriche a eu 50 ans pour examiner les papiers de la République de Venise, — tout le tems de son empire en Vénétie, pour en faire faire des copies en faveur des bibliothèques de la Monarchie. Pourquoi les emporter le jour, où la Vénétie ne lui appartient plus?

Si les Savants Autrichiens veulent les consulter, s'ils tiennent à en faire des copies, personne ne les empêchera de le faire à **Venise**, — libre demain, sous un gouvernement libéral!

Le gouvernement français voudra-t-il tollérer que les manuscrits qui pendant 17 ans sont restés à la Bibliothéque Impériale de Paris et qui ont été rendus à Venise en 1815, aient été restitués pour en enrichir aujour d'hui la Bibliothèque secrète de la Cour de Vienne, qui les a accaparés le lendemain de la céssion de la Vénétie???

Nous ne le pensons pas!

Les trésors historiques, que l'abbé Dudick a enlevés à Venise, **en violant une promesse explicite de S. M. l'Empéreur d'Autriche,** ces documents qui sortent des Lagunes pour la seconde fois, ces collections précieuses appartiennent à Venise et à l'Italie et n'ont que là leur place légitime et naturelle!!!

Padoue, 5 Octobre 1866.

CATALOGUES OFFICIELS
DES
TABLEAUX ANCIENS
DE
LA LIBRERIA ANTICA, DU PALAIS-ROYAL ET DE LA ZECCA
AINSI QUE DES
MANUSCRITS ET DOCUMENTS
DE LA BIBLIOTHÈQUE DE S.T MARC

EMPORTÉS EN 1866

ET DES

SPOLIATIONS ANTÉRIEURES
DES ARCHIVES ET DE LA MARCIANA

PAR L'ORDRE DU GOUVERNEMENT AUTRICHIEN

PADOUE
IMPRIMERIE DU SÉMINAIRE
OCTOBRE 1866

A

M. ARMAND BASCHET

À PARIS

MONSIEUR,

Depuis que j'ai signalé à votre attention les Déprédations autrichiennes dans les Archives de Venise *un grand fait est survenu: la Paix vient d'être conclue à Vienne — Venise est rendue à l'Italie — et en même tems on nous assure, que les documents des Archives, les objets d'Art, appartenant aux provinces vénitiennes, vont être restitués.*

C'est avec joie que nous accueillons cette bonne nouvelle, laquelle, nous l'espérons, sera confirmée officiellement et par les faits.

Pourtant nous ne sommes point entièrement rassurés: Il y a soixante ans, malgré un traîté solennel, de précieux documents, qui devaient être rendus à Venise, sont restés à la Bibliothèque Secrète de la Cour à Vienne.

Comment, dans notre position, contribuer à ce qu'en 1866 *un fait semblable ne se répète?*

Nous n'avons qu'un moyen: — recourir à la publicité.

C'est dans cette idée que, vous dédiant les Informations sur les spoliations faites aux Frari, *j'en ai publié le Catalogue officiel. Il me reste aujourd'hui à vous faire l'Enumération exacte des Tableaux vénitiens, emportés, il y a quelque tems, par le gouvernement autrichien et à vous donner le Catalogue des Manuscrits enlevés par l'abbé Dudick à la* Marciana.

J'y ajôuterai la Nomenclature des Spoliations faites antérieurement par l'Autriche dans cette même Bibliothèque et aux Archives, qui, par suite de ces déprédations réitérées, ont perdu leurs documents les plus précieux, d'inestimables trésors, bases uniques et essentielles de l'histoire de l'ancienne République Sérénissime et de toute l'Europe civilisée.

Je n'ai à ces informations officielles, qui me viennent de la meilleure source, aucun mérite personnel. Tout le monde aurait pu, aujourd'hui, vous les donner comme moi. J'ai voulu commencer.

J'aime Venise, Monsieur, comme vous, sans arrière pensée — et je désire, que tout ce qui lui appartient y revienne. Voilà le secret de cette lettre, qui vous arrive toute imprimée.

Padoue, 11 *Octobre* 1866.

VICTOR CÉRÉSOLE

CATALOGUE

des Tableaux anciens, décorant la *Libreria Antica* (l'ancienne Bibliothèque) les salles du Palais-Royal et la *Zecca* (Monnaie) de Venise, lesquels ont été transportés à Vienne, par ordre du gouvernement autrichien, au mois de Séptembre 1866.

I.

Tableaux emportés à la Libreria antica.

N.°	AUTEURS	SUJET	Place de ces Tableaux	Observations
1	Giulio Licinio (*Jules Romain*).	La Nature devant Jupiter.	Grande salle. Plafond (*soffitto*) 1. ordre.	
2		La Théologie devant les dieux.		
3		La Philosophie naturelle.		
4	Giuseppe Porta (*Salviati*).	La Vertu, méprisant la Fortune.	id. 2. ordre.	
5		L'Art avec Mercure et Pluton.		
6		La Milice parlant avec Hercule.		
7	Gio. Batt. Franco.	L'Agriculture avec Pomone, Cerès et Vertumne.	id. 3. ordre.	
8		La Chasse (Actéon fuyant devant Diane).		
9		Les fruits du Labeur, représenté par Arachné montrant sa toile.		
10	Giovanni de Mio.	La Veille et la Patience.	id. 4. »	
11	»	La Gloire et le Bonheur.		
12	Bernardo Strozzi.	La Sculpture.		Le tableau N. 12 a été refait plus tard par Bern. Strozzi.
13	Giambatt. Zelotti.	L'Amour des Sciences.	id. 5. »	
14	»	La Victoire de l'Art sur la Nature.		
15	Alessandro Varottari (*Padovanino*).	La Géométrie et l'Astrologie.		Le tableau N. 15 a été refait par *Padovanino*.

Suite des tableaux emportés à la Libreria Antica.

N.	AUTEURS	SUJET	Place de ces Tableaux	Observations
16	Paolo Veronese.	La Musique.	Grande salle Plafond 6. ordre.	
17	»	La Géométrie et l'Arithmétique.		
18	»	L'Honneur divinisé.		
19	Andrea Schiavone.	La Dignité du Sacerdoce.	id. 7. »	
20	»	La Majesté du Prince.		
21	»	La Force des Armes.		
22–73	Gio. Batt. Franco et Fratini.	Sujets allégoriques (52 tableaux).	Entrant dans l'encadrement et formant les interstices des 21 tableaux ci–dessus.	
74	Jacopo Tintoretto.	S.t Marc sauvant un Sarasin du naufrage.	Sur les parois de cette salle.	Ces deux tableaux proviennent de la *Scuola S.Marco* à Venise.
75	»	Le transport du corps de S.t Marce d'Alexandrie.		
76, 77	Paolo Veronese.	Deux Philosophes.	ibid.	Ces tableaux décoraient anciennement la *Libreria.* Placés ensuite au paleis Ducal, ils furent replacés à la *Libreria*, devenue Palais–Royal.
78–83	Jacopo Tintoretto	Six Philosophes.	ibid.	
84, 85	Andrea Schiavone.	Deux Philosophes.	ibid.	

OBSERVATIONS

Le Palais-Royal de Venise n'existe, comme tel, que depuis le premier Empire. Il se compose d'une partie des anciennes *Procuratie di sopra, di ultra* et *di citra,* qui entourent la place S. Marc, et de la *Libreria antica,* chef-d'œuvres de Sansovino.

La *Libreria antica* se distingue surtont par l'ancienne salle de la Bibliothèque, dont le plafond est un des plus beaux et des plus riches de Venise, les *Stucs* étant de la main de *Vittoria* et sept des plus illustres artistes du XVI. siècle ayant rivalisé pour orner de tableaux allégoriques les 21 compartiments, repartis en 7 ordres, qui le composent. Paul Veronèse remporta le premier prix dans ce concours et la République, voulant lui exprimer sa gratitude lui vôta une chaine d'or. — Tous les tableaux de ce plafond sont du nombre de ceux qui ont été enlevés (v. le catalogue ci-dessus).

II.

Tableaux emportés du Palais-Royal (Palazzo Reale de Venise.

N.°	AUTEURS	SUJET	PROVENANCE
86	Jacopo da Ponte (*il Bassano*).	La Vierge et S.t Jerôme (*La Vergine in gloria e S. Girolamo nel deserto*).	Se trouvait dans l'Eglise des Pères Réformés (*Padri Riformati*) à Asolo.
87	Bonifacio Veneziano	La multiplication des pains et des poissons.	Se trouvait au *Magistrato degli Imprestiti* à Rialto.
88	»	La pluie des cailles (*La pioggia delle cotornici*).	Se trouvait au *Magistrato del Monte nuovissimo* ibid.
89	»	S. Marc, remettant sa bannière à Venise.	Du *Magistrato del Monte di Sussidio* à Rialto.
90	»	La Vierge avec Jean-Baptiste enfant, Sainte Barbe et S. Omobono.	De la corporation des Tailleurs, près des Jésuites (*Dalla Scuola dei Sarti*).
91	Rocco Marconi	La femme adultère (*L'adultera*).	Se trouvait au Couvent de *S. Giorgio Maggiore* en l'Ile.
92	Carlo Caliari	La Vierge, portant le corps du Sauveur sur ses genoux. (*La Vergine addolorata col figlio morto in grembo*).	Se trouvait à l'Eglise de S.te Marie à Bellune.
93	École de Jean Bellini	La Vierge et l'Enfant.	Se trouvait dans les *Ufficii* de l'Intendance I. R., à l'ancien *Fondaco de' Tedeschi.*
94	Andrea di Bergamo	La Vierge, l'Enfant et S.te Catherine.	
95	École lombarde	La Vierge et l'Enfant.	
96	Giulio del Moro	Adam	
97	»	Eve	
98	»	Caïn	
99	»	Abel	
100	Tiziano Vecellio	La Sagesse couronnée de lauriers.	Se trouvait dans la grande salle, qui contenait le Musée, transporté au Palais-Ducal en 1812.

III.

Tableaux emportés à la Zecca (Monnaie) de Venise.

N.°	AUTEURS	SUJETS	OBSERVATIONS
101	Damiano Mazza	La Vierge, l'Enfant et d'autres Saints.	Ci-devant attribué a Marco di Tiziano.
102	Benedetto Diana	La Vierge sur le trône, avec Ss. Jerôme et François et deux Nobles agenouillés.	
103	Bonifacio Veronese	La Visite des Mâges	
104	»	La Reine de Saba devant Salomon.	
105	Antonio Zoller (?)	La Vierge, l'Enfant et S. Marc.	Demie lune (*mezza luna*).
106	Jacopo Tintoretto	Portraits de *Provveditori di Zecca.*	Signé 1517.
107	Paolo dei Freschi	Portraits de *Procuratori di Zecca.*	
108	Dom. Tintoretto	*Procuratori di Zecca,* qui comptent de l'argent.	
109	»	*Procuratori di Zecca,* qui comptent des lingots.	
110	Andrea Schiavone	Sujet mythologique.	Peint sur bois.
111	Palma Giovane	Vulcain et les Cyclopes.	*Chiaro-oscuro.*
112	»	Christ aidant S. Pierre à sortir de la mer.	
113	»	Christ endormi dans la barque.	
114	»	S. Marc Evangéliste.	

NOTE

Le premier Royaume d'Italie ayant déjà amené la sécularisation de bon nombre de couvents, et la chùtè de *la Serenissima* la clôture ou la modification de plusieurs administrations (*uffizi*) de la République, le gouvernement autrichien se vit, dès 1815, en possèssion d'un grand nombre de superbes tableaux.

Il en fit faire plusieurs lots. Les plus beaux partirent pour la Galerie du *Belvédère* de Vienne et pour celle de Prague, un troisième lot resta à l'Académie des Beaux-Arts de Venise et quelques tableaux furent placés au Palais-Royal. Les plus mauvais furent vendus. — D'autres feront, il faut l'espérer, le catalogue exacte des tableaux emportés à cette époque par l'Autriche.

La présence à Venise de l'Empereur François-Joseph, en 1854, et la résidence de l'Archiduc Maximilien au Palais de la Cour, y occasionnèrent le transport de 16 tableaux, appartenant au Palais-Ducal. Ces mêmes tableaux furent emballés, comme le reste, et allaient partir pour Vienne. Ce n'est que grâce aux représentations réitérées et aux protestations de M. *Fabris,* conservateur du Palais-Ducal, et à celles de l'Académie des Beaux-Arts que la réstitution en fut accordée à cet ancien palais, siège du gouvernement de la République (1).

Il y eut toutefois un tableau, représentant *S. Jean-Evangéliste,* oeuvre de *Francesco da Ponte,* qui ne fut point rendu, la caisse en ayant déjà été, par mégarde, expédiée à Vienne.

Le total des tableaux qui ont été enlévés à .Venise, en 1866, est ainsi de Cent et Quinze (115).

(1) Voici les tableaux appartenant au Palais Ducal, dont Venise doit la conservation à l'énergie de M. Fabris :

1) *Jean Bellin,* la Vierge et l'Enfant; placé anciennement dans la Salle des Inquisiteurs d'Etat. 2) *Cima di Conegliano,* même sujet; placé dans l'*Anti-Segreta del Collegio.* 3) *Titien,* le Passage de la Mer-Rouge; ibidem. 4) *Giorgione,* la dèscente du Christ aux Limbes; ibidem. 5) *Paul Veronèse,* Christ au Jardin; à l'ancien *Ufficio del Savio alla Scrittura.* 6) *Paul Veronèse,* Adam et Ève pleurant leur péché; ibidem. 7) *Jacopo da Ponte (il Bassano),* l'Ange annonçant la naissance du Christ; ibidem. 8) *Jacopo da Ponte,* l'Arche de Noè; dans l'*Anti-Segreta del Collegio.* 9) *Antonio Vasilachi (l'Aliense),* S.te Justine priant Dieu en faveur des Vénitiens; de la Salle d'Armes du Conseil des X. 10) *Albert Durer,* le Christ montré aux Juifs; anciennement dans la Chambre des trois Chefs des Dix. 11) *Bonifacio,* le Sauveur assis, tenant un livre à la main; du *Magistrato di Petizione.* 12) *Paul Veronèse,* plafond représentant Hercule, Cerès et des Génies; du *Magistrato delle Biade.* 13) *Leandro Bassano,* Christ portant la Croix sur le Calvaire; de la chambre des 3 Chefs des X. 14) *Pâris Bordone* (passant anciennement pour *Antonello da Messina*), Christ mort et deux Anges pleurants; ibidem. 15). *Francesco Bassano,* la Présentàtion au Temple; ibidem.

CATALOGUE

des Codes manuscrits Latins et Italiens de la Bibliothéque I. R. de S.t Marc (*Marciana*), qui ont été remis, par ordre supérieur, au Rev.d Professeur Beda Dudick de Vienne le 25 Juillet 1866.

N.° progressif	CLASSE	NUMÉRO ET SIÈCLE DU MANUSCRIT (Codice)	CONTENU	Nombre des Volumes
1	Mss. Latini. IV	74. Chart. in fo. sec. XV	Actes des Conciles de Constance et de Bâle.	1
2	» V	58–59. Membr. di varii secoli.	Instruments diplomatiques de l'abbaye de Moggio et d'autres endroits (*e d' altri luoghi*) du Frioul.	1
3	» IX	56–57. Chart. in fo. sec. XVIII.	Documents relatifs à l'Eglise d'Aquilée.	2
4	» »	63. Chart. in 4.° sec. XVI.	Vies des Patriarches d'Aquilée.	1
5	» »	87. Chart. in 4.° sec. XVIII.	Actes des mêmes Patriarches.	1
6	» »	125, 126, 127, 128, 129, 130 Chart. in fo. sec. XVIII.	De Rubeis B. M. Documents relatifs à l'Eglise d'Aquilée.	6
7	» »	169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176. Chart. in fo. sec. XVIII.	*Farlati Daniele.* L'Istria Sacra.	8
8	» X	40. Chart. in fo. sec. XVII.	Dalmatie. Histoire.	1
9	» »	125. Chart. in 4.° sec. XV.	Hongrie - Pologne - Guerre contre les Turcs.	1
10	» »	131-132. Chart. in fo. sec. XVIII.	Frioul et Aquilée. Histoire.	2
11	» »	188. Chart. in fo. sec. XV.	Bohême et Allemagne. Histoire.	1
12	» »	213. Chart. in fo. sec. XV.	Allemagne. Empereurs.	1
13	» »	219. Chart. in fo. sec. XVIII.	Dalmatie. Inscriptions anciennes.	1
14	» »	227. Chart. in fo. sec. XVI.	Chronique de la Dalmatie.	1
15	» »	241. Chart. in fo. sec. XVII.	Dalmatie. Inscriptions anciennes.	1
16	» »	273. Chart. in fo. sec. XVIII.	Hongrie. Annales.	1
17	» »	299. Chart. in fo. sec. XIV.	*Miscellanea.* Relations de Hongrie.	1
18	» »	300. Chart. in 4.° sec. XV.	Zara. Chronique etc. *Miscellanea.*	1
19	» »	305. Chart. in fo. sec. XV et XVI.	Aquilée. Eglise etc. *Miscellanea.*	1
			À reporter:	33

Vertatur.

N.° progressif	CLASSE	NUMÉRO ET SIÈCLE DU MANUSCRIT (CODICE)	CONTENU	Nombre des Volumes
			Report	33
20	Mss. LAT. XIV	45. Chart. in 4.° sec. XV.	*Miscellanea.*	1
21	» »	48. Chart. in fo. sec. XVI.	Aquilée et Frioul. Familles.	1
22	» »	49. Chart. in fo. sec. XVI.	Aquilée et Frioul.	1
23	» »	50. Chart. in fo. sec. XVI.	*Miscellanea*. Aquilée, Frioul, Istrie etc.	1
24	» »	51. Chart. in fo. sec. XVI.	Aquilée etc. *Miscellanea.*	1
25	» »	80. Chart. in 4.° sec. XIII–XIV.	Aquilée et S. Daniele. Chroniques.	1
26	» »	81. Chart. in 4.° sec. XVIII.	Aquilée et Frioul. *Miscellanea.*	1
27	» »	94. Chart. in 4.° sec. XIV.	S. Daniele. Annales.	1
28	» »	95. Chart. in 4.° sec. XIV.	Idem.	1
29	» »	101–102. Membr. in fo. sec. var.	Autographes d'Aquilée, réunis par Giusto Fontanino.	2
30	» »	137. Chart. in 4.° sec. XVIII.	Patronato d'Aquilée.	1
31	» »	140. Chart. in fo. sec. XVIII.	Aquilée et Istrie. Histoire.	1
32	» »	82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. Cart. in fol. obl. sec. XVI.	San Daniele. — Documents.	11
			Somme des Manuscrits latins	57

NB. Voyez ci-après quelques Informations sur les *Miscellanea* et les principaux Manuscrits exportés.

N.° progressif	CLASSE	NUMÉRO ET SIÈCLE DU MANUSCRIT (CODICE)	CONTENU	Nombre des Volumes
			Report	57
33	Mss. ITALIANI V	35. Cart. in 4.° sec. XV.	Leggende di Santi.	1
34	» »	46. Cart. in fo. sec. XVII.	Sette Patriarchi d'Aquileja.	1
35	» »	51. Cart. in 4.° sec. XVIII.	Spalatro. — Documenti relativi al Monastero di S. Stefano.	1
36	» »	70. Cart. in fo. sec. XVI.	Vita di Raimondo Della Torre, Patriarca d'Aquileja.	1
37	» VI	25. Cart. in 4.° sec. XVIII.	Descrizione del Friuli.	1
38	» »	31. Cart. in fo. sec. XVII.	Storia del Friuli.	1
39	» »	51. Cart. in fo. sec. XVII.	Storia dell'Assedio di Vienna nel 1683.	1
40	» »	70. Cart. in fo. sec. XVII.	Istoria di Trieste di Vincenzo Scussa (*Autografa*).	1
41	» »	159-160. Cart. in fo. sec. XVII.	Commentarj storico-geografici dell' Istria.	2
42	» »	200. Cart. in fo. sec. XVIII.	Relazione delle Craine della Dalmazia.	1
43	» »	267. Cart. in fo. sec. XVIII.	Storia dell' Imperatrice Maria Teresa.	1
44	» »	276. Cart. in fo. sec. XVI.	Turchia - Ungheria - Miscellanea.	1
45	» »	290. Cart. in fo. picc. sec. XVIII.	Miglioramento del sistema agr.° in Dalmazia.	1
46	» »	290, 292, 293, 294. Cart. in fo. sec. XIX.	Dandolo Vincenzo. La Dalmazia.	1
47	» VII	417. Cart. in 4.° sec. XVII.	Polonia. Turchi nel Friuli ed altro. Miscellanea.	4
48	» »	646. Cart. in fo. sec. XVII.	Relazioni della Dalmazia.	1
49	» »	704. Cart. in fo. sec. XVII.	Guerra di Ungheria contro i Turchi ed altro.	1
50	» »	873. Cart. in fo. sec. XVII-XVIII.	Germania ed altro. Miscellanea.	1
51	» »	1008. Cart. in fo. sec. XVI-XVII.	Friuli ed altro - Miscellanea.	1
52	» »	1018. Cart. in fo. sec. XVIII.	Patriarcato d'Aquileja - Ambasciate venete a Vienna.	1
53	» »	1217. Cart. in fo. sec. XVI-XVII.	Germania. Carlo V.° ed altro. Miscellanea.	1
54	» »	1220. Cart. in fo. sec. XVII.	Boemia, Germania ed altro.	1
55	» »	1378. Cart. in fo. sec. XVIII.	Vertenze del Patriarcato d'Aquileja tra Roma e Venezia.	1
			À reporter: *Vertatur.*	84

N.° progressif	CLASSE	NUMÉRO ET SIÈCLE DU MANUSCRIT (CODICE)	CONTENU	Nombre des Volumes
			Report	84
56	Mss. ITAL. VII	1379. Cart. in fo. sec. XVIII.	Dissertazione storica sul Patriarca d'Aquileja.	1
57	» »	1380. Cart. in fo. sec. XVIII.	Vertenze del Patriarca d'Aquileja tra Roma e Venezia.	1
58	» »	1384. Cart. in 4.° sec. XVIII.	Patriarcato d'Aquileja ed altro.	1
59	» »	1385. Cart. in fo. sec. XVIII.	id. id. id.	1
60	» »	1798. Cart. in 4.° sec. XVIII.	Patriarcato d'Aquileja. Miscellanea.	1
61	» »	1866. Cart. in fo. sec. XVIII.	Ambascierie Venete in Vienna, Dalmazia e Morlacca.	1
62	» »	1897. Cart. in fo. sec. XVIII.	Dalmazia — Fortificazioni.	1
63	» »	1901. Cart. in fo. sec. XVIII.	Fortezze della Dalmazia e Corfù	1
64	» »	1913. Cart. in fo. sec. XVI-XVIII.	Castello di Brescia (sec. 16.°), Friuli (18.°)	1
65	» XI	16. Cart. in fo. sec. XVI.	Ferdinando Imperatore. Istruzioni a Mons. Venanzio.	1
66	» »	64. Cart. in fo. sec. XVIII.	Patriarchi d'Aquileja ed altro. Miscellanea.	1
			Totale Volumi	95

RÉCAPITULATION

CODICI. Mss.	Latini	. . .	Vol. 57
» »	Italiani	. . .	» 38
			Vol. 95

Venezia, 26 Luglio 1866.

IL BIBLIOTECARIO
(signé) **Giuseppe Valentinelli.**

LES SPOLIATIONS DE LA MARCIANA

EN 1866

I.

Dom Béda Dudick à la Bibliothèque de S.t Marc.

Voici quelques informations, reçues à la meilleure source, sur les circonstances, accompagnant ce que Dom Béda Dudick appelle les *Exportations* faites par lui à la Marciana.

Sa première apparition au Palais-Ducal date du Samedi, 21 Juillet. Comme on le verra par le procès-verbal, que nous donnons ci-dessous (1), il s'y présenta

---

(1) **Processo Verbale.**

Venezia, questo giorno 25 Luglio 1866.

Presentatosi alla Direzione di questa I. R. Biblioteca il dì 21 del corrente l'I. R. Professore Sig. Dott. Beda Dudick, accompagnato da un Capitano di questo I. R. Comando di Fortezza, rese ostensibile un ordine aperto di S. E. Crenneville, ajutante generale di S. M. l'Imperatore, col quale si accennava ad una Missione speciale di visitare gli II. RR. Archivj, allo scopo di scegliere e di asportare i Documenti ch' egli credesse, adducendo inoltre la necessità di una simile esecuzione anche in questa I. R. Biblioteca Marciana, per ciò che spetta ai Documenti Archivali che ci potessero eventualmente esistere. Il Bibliotecario a questa esposizione dichiarò non credersi compreso negli scopi del sucitato ordine, in quanto che non vi era fatto alcun cenno di Biblioteca, ma soltanto od espressamente degli II. RR. Archivi, aggiungendo che, senza un ordine speciale dell' autorità governativa del luogo, egli non avrebbe potuto prestarsi a tale ricerca. — In seguito a che, partito il sullodato professore Dudick, pervenne a questa Biblioteca un ordine dell'I. R. Governo militare di Venezia, 22 Luglio 1866 N. 5924, firmato da S. E. il Sig. Barone Guglielmo di Alemann, Generale d'Artiglieria e Comandante di questa Città e Fortezza, col quale s'ingiungeva al Bibliotecario di concedere senza ostacoli al suddetto Sig. Professore la scelta di libri manoscritti, documenti, diplomi, ecc., che trovansi nell'I. R. Marciana, di coadjuvarlo nella ricerca di sì preziosi oggetti, e di ordinare al sottoposto personale ad obbedire prontamente ad ogni richiesta di Lui.

Infatti egli comparve a questa Direzione il giorno 24 del corrente, alle ore 9 antimeridiane, ed espose la qualità precisa delle sue ricerche, limitate ai documenti relativi al Friuli, all'Istria, alla Dalmazia, all'Ungheria, alla Boemia. — In base di ciò gli si presentarono i Cataloghi a penna e a stampa dei Codici MSS. di questa Biblioteca, e fu introdotto nelle Sale della Biblioteca e coadjuvato dal sottoposto personale. Dietro l' esame diligente degli ora citati Cataloghi, fece egli stesso la scelta dei Codici descritti nell'Elenco dettagliato, i quali vennero in questo giorno a lui consegnati e da lui deposti in una cassa, che fu chiusa e suggellata coi sigilli di questa I. R. Biblioteca e quindi immediatamente asportata.

avec la même ordonnance, signée *Crenneville*, dont nous avons déjà parlé, et qu'il allait faire valoir *aux Frari*.

Le prêtre morave ajoûta, que, bien loin de vouloir dépouiller les Archives, il n'avait d'autre but que celui de transférer en un lieu sûr, ce qui, à un moment donné, pouvait devenir la proie d'un pillage (*che solo scopo del Governo era quello di sottrarre Documenti così interessanti al trafugamento che ne potrebbe succedere in una sommossa*) !!!

M. l'abbé Valentinelli, bibliothécaire de la Marciana, lui ayant répondu, que cet ordre ne le concernait point, puisqu'il n'y était point fait mention de la Bibliothèque, le Bénédictin repartit.

Ce fut le Dimanche 22 Juillet que M. Valentinelli reçut la lettre du général Alemann, dont on lira plus bas l'original (1). Par cette lettre le Gouverneur de la ville et forteresse de Venise ordonne à la Direction des Archives, de prêter son concours direct et indirect à l'examen et à l'exportation des pièces de la Marciana, demandées par l'abbé Dudick, *en mission spéciale à Venise, par ordre de S. M. I. R. A.*

Ce fonctionnaire, ainsi officiellement annoncé, se présenta le lendemain au Palais-Ducal, accompagné d'un capitaine du général Alemann et de plusieurs soldats, portant six grandes caisses, que le Bénédictin comptait sans doute remplir de butin.

Il presente eretto in duplo esemplare, uno de' quali da consegnarsi all'I. R. Professore Dott. Dudick, l'altro da rimanere negli Atti d'Ufficio di questa I. R. Biblioteca, venne sottoscritto da ciascuna delle parti interessate

(Firmato) Professor Dott. B. Dudick O. S. B.
Giuseppe Dott. Valentinelli, Bibliotecario.
Gio. Veludo, Vice-Bibliotecario.
Gio. Batt. Lorenzi, Coadjutore.

(1) Voici l'original de la lettre de M. le Baron Alemann, gouverneur de la ville et forteresse de Venise à l'abbé Jos. Valentinelli, bibliothécaire de S.t Marc:

KK. Militair-Gouvernement
zu Venedig,
ad N. 5924.

S. Hochwürden dem Herrn Josef D. Valentinelli,
Vorstand und Bibliothekar der kk. Bibliotheke Marciana
in Venedig.

Venedig, am 22 Juli 1866.

Hiemit werden Euer Hochwürden beauftragt, den *in besonderer Mission über Auftrag S. M. des Kaisers* hier anwesenden und mit einer offenen Ordree (sic) zur Sichtung der kk. Archive beorderten Herrn k. k. Professor Dudick alle in der k. k. Bibliothek *Marciana* vorhandenen Bücher, Handschriften, Dokumente, Diplome etc. zur Auswahl ohne Anstand überlassen, und demselben bei der Durchforschung der so werthvollen Gegenstände nicht nur allein behilflich sein, sondern auch das unterstehende Personale anweisen, jeder Aufforderung des Herrn k. k. Professors D. Dudick unweigerlich Folge zu leisten.

(signé) Alemann,
Feldzeugmeister m. p.

Ayant demandé à l'abbé Valentinelli, de lui faire connaître les manuscrits les plus importants de la Bibliothèque de S.[t] Marc, celui-ci lui répondit, qu'il ne pouvait, sur le champ, correspondre à ce désir.

Là dessus l'abbé Dudick voulut passer lui-même à l'examen des Catalogues des Manuscrits, annonçant *qu'il ne choisirait que des Actes et des Manuscrits, se rapportant à la Dalmatie, à l'Istrie, au Frioul, à la Bohême et à la Hongrie, et qu'il ne toucherait point à ce qui tient à l'histoire de Venise.* (Comme s'il était possible d'isoler l'histoire d'un pays — et comme si la République de Venise n'avait jamais eu des démêlés avec ses propres provinces et ses voisins!!)

Les Bibliothécaires de S.[t] Marc — au lieu de faire une opposition ouverte à ce savant, renforcé de bayonnettes autrichiennes, qui se plaignait de la résistance, rencontrée la veille *aux Frari*, estimèrent qu'il était dans l'intérêt de leur Bibliothèque, de se borner à une défense diplomatique, en usant de tous les égards possibles envers un personnage, qui aurait pu faire main basse sur les plus précieux trésors de la célèbre Bibliothèque, dont ils avaient à sauvegarder les intérêts.

C'est M. Giovanni Veludo, vice-bibliothécaire, qui se chargea de cette délicate et pénible opération. — Dans la belle salle du *Scrutinio*, où anciennement se faisait l'élection des Doges de la glorieuse République, et qui, aujourd'hui, sous les chefs d'œuvres de Palma, contient les précieux manuscrits, donnés à S.[t] Marc, — prudent, poli toujours, il chercha à distraire diplomatiquement son adversaire. Celui-ci, par contre, était armé d'une désolante persévérance à la recherche du but qu'il s'était proposé. — Chacun dans son rôle — pendant de longues heures. — *Non porto via molto,* disait mielleusement Dom Dudick, en faisant son choix — *non sono venuto a spogliare — non trasporto,* — **asporto** — *non vi lagnerete di me!*

Cette opération, le premier jour, dura de 10 h. du matin à 6 h. du soir et ne termina que le lendemain, Mardi, 24 Juillet. Il est évident que ce tems aurait pu suffire à remplir les six caisses, apportées par la troupe, et nous nous plaisons à croire, que, si les *exportations* de l'abbé Dudick se sont limitées aux documents qui précèdent, manuscrits qui n'ont pas entièrement rempli la première, — le mérite en revient, en partie, aux procédés de M. Veludo, qui, sans blesser son adversaire, n'a pas moins cherché de faire les intérêts de la Bibliothèque, dont il était responsable dans ce moment difficile.

II.

Les Manuscrits «exportés».

Les *Exportations* de l'abbé Dudick aux dépens de la Bibliothèque de S.t Marc sont plus graves, qu'on ne pourrait le supposer à la vue du petit Catalogue qui précéde.

On ne voit point ici, à premier coup-dœil, que de volumineuses collections ont disparu, comme aux *Frari*, mais il faut remarquer, que plusieurs volumes contiennent des quantités de documents très-importants du moyen-âge, d'abord détachés, qui ont été réunis à la Bibliothèque. Nous renvoyons à cet égard à *l'Elenco dettagliato dei Codici Mss. Latini ed Italiani dell' I. R. Biblioteca Marciana, consegnati dietro ordine superiore al Reverendo P. Professor Beda Dudick di Vienna il* 25 *Luglio* 1866, que la Direction de la dite Bibliothèque, avec toutes les pièces officielles qui s'y rapportent, tient à la disposition du chargé d'affaires du gouvernement italien, qui réclamera, pour qui de droit, les documents vénitiens, transportés à Vienne en 1866 et antérieurement.

Il est utile, en attendant, de donner un exemple du contenu de ces documents:

N. 1. (Cl. Lat. IV. N. 74) est une collection de manuscrits du XV. siècle, provenant du *Conseil des X.* Cela seul déjà nous prouve que ces *Actes des Conciles de Constance et de Bâle* sont de la plus haute importance (1).

N. 2. (Cl. Lat. V. 58-59) contient 22 Documents sur parchemin, provenant de l'antique abbaye de Moggio, etc. Ces documents, très-importants pour l'histoire du Frioul, étaient anciennement roulés et n'ont été réunis en un volume (*in capsula lignea comprehensa, ubi Index horum reperitur*) qu'à la Bibliothèque de S.t Marc, qui les possède depuis plus de quatre siècles, par le fait qu'ils y furent transférés en 1468 et 1469.

N. 17. (Cl. Lat. X. N. 299), indiqué dans le catalogue ci-dessus: *Miscellanea, Relations de Hongrie,* est plus particulièrement une collection de lettres autographes d'Ambassadeurs vénitiens des XIV. et XV. siècles. L'une de ces lettres, de *Bonacorso Grimani* parle de la *sconfitta di Basaytho Turcho da Tamerlan.* La collection commence par treize lettres de *Zacharia Contarini* et de son collégue, *Ambaxatores Dominii Venetiarum ad Ludovicum regem Hungariae.* Cette précieuse collection faisait partie de la Bibliothéque Contarini, léguée à la Marciana en 1843 par le Comte Girolamo Contarini.

N. 29. (Mss. Lat. Cl. XIV. N. 101-102. Memb. in fo. sec. var.) nous semble la plus importante des acquisitions illégitimes de D. Béda Dudick. Ces *Autografa*

---

(1) Pour des détails voyez *Jos. Valentinelli: Regesta Documentorum Germaniae illustrantium (Regesten zur Deutschen Geschichte aus den Handschriften der Marcusbibliothek in Venedig)* dans les *Abhandlungen der k. bayer. Academie der Wissenschaften* III. Cl. IX. Bd. II. Abth. München 1865. Le premier fascicule, imprimé à part (199 pag. in 4.), s'arrête à l'an 1493. La suite en est présentement sous presse.

membranea Aquilejensia (numero ultra 500), *ubi varia de rebus privatis et publicis Forojuliensibus praecipue continentur, a Justo Fontanino collecta, ab an.* 1393 *ad annos varios sequentis, cum antiquoribus chartis multis adjectis,* forme deux volumes et provient du Conseil des Dix, qui les remit à la *Marciana* en 1787. — Le catalogue exacte en à été heureusement — nous devrions dire *malheureusement* publié (1) — car il est à croire que cette publication ait donné envie à l'abbé Dudick de prendre la collection entière, et que cette *exportation* a été décidée, non pas à Venise, mais à *Vienne.*

N. 44. (Mss. Ital. Cl. VI. N. 276), legs de Girol. Contarini, est fort intéressant. On y trouve un opuscule de *Marin Sanudo Torselo: Relazion a ovviar non si vadi in le Terre del Soldan,* puis une *Orazione di Dn Zuan Laschari, fatta al Ser.^{mo} Imperatore per la liberazione del Re Christianissimo* (autographe du même Sanudo, de l'an 1525); puis une Relation des guerres entre François I et Charles-Quint, qui est de l'époque.

N. 46. (Mss. Ital. Cl. VI, N. 291-294) sont 4 vol. mss. du XIX. siècle: *Vincenzo Dandolo, la Dalmazia, opera economica-politica, umiliata a S. M. Napoleone,* et comprend les rapports de 4 ans (1806-1809) sur l'état de la Dalmatie, l'auteur ayant été Provéditeur général de cette province.

Je ne prolongerai pas cette aride nomenclature, par le fait que le *Catalogue exact* de toutes ces pièces, emportées par l'abbé Dudick à la Marciana, a été fait, comme je l'ai dit ci-dessus, et que l'on trouvera ailleurs de précieuses indications sur les documents qui concernent le Frioul (2).

En résumé, les plus précieux documents, enlevés par le gouvernement autrichien à la Marciana en 1866, sont ceux qui figuraient dans la Bibliothèque du Conseil des Dix et ceux qui appartenaient au patricien Girolamo Contarini, le quel en mourant, les légua a sa Patrie, et dont le savant Benédictin, en les touchant, a profané la dernière volonté!

---

(1) V. *Valentinelli. Zur Geschichte der Patriarchen von Aquileja* dans les *Œsterreichische Geschichtsquellen,* publiés dans le *Notizblatt, Beilage zum Archiv für Kunde Œsterreichischer Geschichtsquellen* 1854: N. 3, 4, 22; 1855: N. 8, 10, 12; 1857: N. 6, 7, 8, 9, 10, 11.

(2) V. *Catalogus Codicum Manuscriptorum de rebus Forojuliensibus ex Bibliotheca Palatina ad D. Marci Venetiarum* dans l'*Archiv für Kunde Œsterreichischer Geschichtsquellen,* Wien, 1857 vol. XVIII, pag. 331-473.

LES DÉPRÉDATIONS AUTRICHIENNES

EN 1804 ET 1805

À LA BIBLIOTHÈQUE DE S. MARC ET AUX ARCHIVES SECRÈTES

DE LA RÉPUBLIQUE

ET CELLES, FAITES À MILAN, EN 1837 ET 1842,

AUX DÉPENS DES ARCHIVES DE VENISE

Le traité de paix de Campoformio avait une première fois donné à la maison de Habsbourg le gouvernement en Vénétie.

Dès les premières années de ce régime l'Autriche manifesta ses convoitises pour les trésors diplomatiques et scientifiques, accumulés pendant six siècles par la République de Venise dans les Archives et à la Bibliothèque de S. Marc.

Nous en voyons une première preuve dans un ordre, adressé à la Direction de la *Marciana* le 13 Mai 1802. Par cette lettre, conservée à la Direction de la Bibliothéque, le gouvernement I. R. de Venise demande, pour la Bibliothèque de la Cour de Vienne, la cession d'une certain nombre de livres très rares et de grand prix (1).

Mais afin de ne point indisposer l'abbé Morelli, cette même lettre lui faisait entrevoir que S. M. I. R. A. l'Empereur François I. avait l'intention de faire placer à la Marciana son buste, sculpté par Canova.

Ce buste fut réellement commandé au célèbre artiste (2) et placé à la Bibliothéque, au printems de 1805 (3).

(1) Ces livres, expédiés à Vienne le 26 Mai 1802, sont:

1) *Aulus Gellius,* Romae, in domo Petri de Maximo, 1469 Fo. Editio princeps, in membranis; 2) *Apulejus,* Romae, in domo Petri de Maximo, 1469 Fo. Edit. princeps in membranis; 3) *Hyginus,* Ferrariae, per Carnerium, 1475. Editio princeps in 4.; 4) *Cicero, epistolae familiares,* Romae, Schweinheym et Pannarts, 1467. Editio princeps, gr. 4.; 5) *Tibullus,* sine loco, anno et typogr. absque signat 4. 6) *Hieronymi Epistolae.* Romae, Schweinheym et Pannarts, 1468. Fol. 2. vol. Editio princeps in membranis. — On avait aussi demandé pour Vienne: *Ciceronis Topica ad Trebatium,* et oratoriae partitiones per Gabrielem Placentinum, 1472. Editio princeps in membranis, qui se trouve également à la Bibliothèque, mais l'abbé Morelli, bibliothécaire, s'excusa le même jour, en disant que cet ouvrage ne se trouve point sur le catalogue. V. la lettre du 26 Mai 1802 à la Direction de la *Marciana.*

(2) Voyez à la Marciana la lettre du 9 Sept. 1802 du Gouvernement I. R. de Venise, communiquant à l'abbé Morelli, que la commande en a été faite à Canova.

(3) Voyez ibid. la lettre d'Antonio Canova à Morelli du 18 Mai 1805.

Ce fut précisément à cette époque, au mois de Mai 1805, que l'archiviste Gassler, de la Bibliothèque secréte de la Cour de Vienne, qui s'était transporté à Venise, exécuta l'entreprise, imitée de nos jours par l'abbé Dudick.

François Sébastien Gassler s'y était préparé une année d'avance, en faisant demander *d'office* à l'abbé Morelli l'emprunt de livres et de manuscrits, qui ne retournèrent jamais à Venise (1) et en se mettant, dès le mois de Mars 1805, au courant des Catalogues des livres et manuscrits, déposés à la *Libreria vecchia* et dans la *Segreta* du Palais-Ducal.

Je dois à la complaisance de M. l'abbé Valentinelli la connaissance du document du 16 Mai 1805, ordonnant au bibliothécaire Morelli l'envoi à Vienne des 59 volumes in fol. des célèbres *Annales autographes* (*Diarii*) *de Marino Sanudo* (1496-1533) (2).

C'est de cette époque que date le démembrement des Archives de Venise au profit de la Cour de Vienne (3).

Je fais suivre ci-après le *Catalogue des Livres et Documents emportés en 1805 par François-Sébastien Gassler.* Ces Catalogues, que je dois à la complaisance de M. le Comte Girolamo Dandolo, et à M. Pasini, sont, dans leurs originaux, déposés à la Direction générale des Archives des Frari (4).

---

(1) Voyez ibid, la copie d'une lettre de l'abbé Morelli du 29 Février 1804, demandant au Gouvernement de Venise l'autorisation, de prêter des livres et des manuscrits à l'archiviste F. Gassler; et la réponse, du premier Mars 1804, à Morelli, lui accordant la permission de donner des livres et manuscrits au dit Gassler, *contre recu.* — Ce sont probablement ces mêmes *reçus* (trois de 1804, et trois de 1805) qui, le 3 Novembre 1850, ont été redemandés à l'abbé Valentinelli, *per uso d'ufficio,* de la part de M. Joseph Chmel, vice-directeur des Archives de la Cour à Vienne, qui lui en fit un *contre-reçu,* ainsi que de deux décrets se rapportant aux années 1804 et 1805.

Il y a d'autres preuves pour la préméditation, déjà à cette époque, de la part du gouvernement autrichien d'*exporter* les plus précieux documents vénitiens: On trouve à cet égard à la *Marciana* une lettre du 26 Mars 1805, où l'*I. R. Aulica Commissione Plenipot.* demande un Catalogue des Livres imprimés et la *déscription de tous les Manuscrits,* qui se trouvent à la Bibliothèque de S. Marc — à quoi l'abbé Morelli répond, le 3 Avril 1805, que la Bibliothéque ne possède point de catalogues imprimés pour des livres d'Histoire, de Géographie et de Statistique et que, quant aux manuscrits, elle ne posséde que deux vol. imprimés, aux quels il faut joindre plusieurs autres volumes manuscrits, qu'il est impossible de laisser sortir de la Bibliothèque; ces recueils étant d'un emploi journalier, et que, touchant l'exécution de l'ordre du gouvernement, il serait nécessaire, de faire la copie de ces Catalogues. — Il lui fut répondu par la Commission I. R. Plénipotentiaire de Venise, 8 jours après, le 10 Avril 1805, qu'à défaut d'un catalogue complet des Manuscrits de la Marciana, et, suivant la déclaration du *I. R. Archivario domestico Francesco Gassler,* les Catalogues des *Manuscrits Swayer,* suffiraient, et que, sans retard, copie devait en être donnée.

(2) La même ordonnance du Gouvernement I. R. de Venise du 16 Mai 1805 demande une autre Chronique manuscrite de Marino Sanudo, ainsi que *Marini Sanudo dicti Torselli Secreta fidelium* in fo. membr., inscrits dans le catalogue qui suit.

(3) Quant au buste de Canova, il ne tarda point à être repris à la Marciana. Le directeur-général de Police le fit enlever le 16 Jauvier 1806, pour le transporter à Fiume! Des documents, prouvant cet incident, restent à la *Marciana.*

(4) *Filza Indici Conseqna di Atti* (1806).

*

Il doit exister ailleurs des catalogues plus détaillés, car c'est le 19 Sept. 1825 que le gouvernement I. R. de Venise, s'adréssant au Bibliothécaire Bettio, lui demanda *una distinta esatta dei Libri dalla Marciana, asportati dall'Archivista di Vienna, sig. Gassler.*

C'est ici l'endroit de rappeler les documents, appartenant aux Archives de Venise, qui prirent la route de Vienne en 1837 et en 1842, après avoir séjourné une trentaine d'années à la *Bibliothèque de Bréra* de Milan, où le premier Royaume d'Italie les avait fait transporter avec des actes diplomatiques des derniers dix ans de la République.

Ces documents (*Codici*), envoyés à Vienne par ordre du gouvernement autrichien, étaient au nombre de 284 en 1837. Il y eut le 22 Février 1842 un second envoi de 254 volumes. M. Tomaso Gar en ayant donné les catalogues, nous ne les répéterons pas, parce qu'on pourra les trouver ailleurs (1).

M. l'abbé Valentinelli, bibliothécaire actuel de la *Marciana*, ayant en 1850 réclamé auprès du gouvernement de Vienne en faveur de la réstitution de tous les livres et manuscrits, exportés en 1804 et 1805 par Gassler, il lui fut donné, à la date du 30 Novembre 1850, de la part du Ministère des Affaires Étrangères, une réponse absolument négative.

J'ignore ce qui a été fait dans ce sens du côté de la Diréction des Frari.

Le gouvernement de S. M. le Roi d'Italie, représentant aujourd'hui les intérêts de la *Marciana* et des Archives, il est à espérer que le résultat des nouvelles réclamations, qui seront faites en faveur des objets d'art et des documents qui appartiennent à Venise, sera selon nos désirs.

Puisse la **restitution complète**, admise en maxime, être bientôt un *fait accompli* et la publication présente, perdant toute espèce d'actualité, devenir la plus inutile de celles qui ont été faites, ces jours-ci, à propos de Venise italienne.

Padoue, 12 Oct. 1866.

---

(1) Voyez *Archivio Storico italiano*. Firenze, Vieusseux, Anno 1843. Serie I, Vol. V, pag. 453-476 et *Brown, Archivio di Venezia* pag. 315.

En examinant attentivement ces catalogues, et en les comparant avec ceux que je donne aujourd'hui, il est permis de dire, que plusieurs des collections les plus importantes, enlevées en 1806 par Gassler, semblent avoir été réstituées temporairement par l'Autriche à l'Italie. Tels sont les *papiers et dépêches du Maréchal Comte Schullembourg* et beaucoup d'autres pièces, qui, à ce qu'il parait, avaient passé à la Bibliothèque de *Bréra,* et les quelles, il y a une trentaine d'années repassèrent une seconde fois à Vienne, où il faut recourir aujourd'hui pour étudier l'histoire de Venise, les Gassler et les Dudick y ayant emporté peu à peu les documents essentiels et les plus indispensables des Archives vénitiennes.

SOMMAIRE

des Manuscrits de la **Bibliothèque de S.[t] Marc**, qui ont été choisis par M. François-Sebastien Gassler, Archiviste Impérial, et transportés de Venise à Vienne l'an **1805**.

(*Indice Sommario dei Codici della Biblioteca di S. Marco, stati trascelti dal sig.[r] F.[co] Sebastiano Gässler, Archivista Imperiale, e trasportati da Venezia a Vienna nell'anno* 1805).

MANUSCRITS TRANSPORTÉS EN 1805 À VIENNE	Nombre des Volumes ou Filze	OBSERVATIONS
I. Manuscrits historiques anciens (Codici Storici antichi)		
Hieronymi Borgij, Historia de Bellis Italicis. Codice in fo. sec. XVI.	1	
Florio Busdron, Istoria di Cipro. Cod. in fo. sec. XVI.	1	
Cronaca Veneziana di Matteo di Curato fino all' anno 1457, in fo.	1	
Sommario di Storia Veneziana, compilato da Marino Sanudo, dall' anno 746 *al* 1499 in fol.	1	V. *Ragguagli sulla vita e le opere di Marin Sanudo* etc., œuvre de M. Rawdon Brown. Venezia, Alvisopoli 3 vol. in 8.
Diarî di Marino Sanudo dall' anno 1496 *fino all' anno* 1533. Autografi in fol.	60	
Repertorio della Cronaca Veneta di Marino Sanudo in fol.	1	
Cronaca Veneta, supposta di Gasparo Zancaruolo. Cod. del sec. XV. in fol.	2	« Ne se trouve plus ».
Marini Sanudo, dicti Torselli. Secreta fidelium pro recuperatione Terrae sanctae. Cod. in fol. secolo XIV.	1	
Atti pubblici, ossia Assise del Regno di Gerusalemme. Les Assises de Jérusalem, mss. français.	1	Retournés à la *Marciana.*
II. Actes, Traités et Privilèges (Atti, Trattati e Privilegi).		
Trattati de' Veneziani dell' anno 840 *al* 1316, *intitolati* LIBER BLANCVS. Cod. gr. in fol. sec. XIV.	1	Suivant une autre indication ces traités, les plus anciens de Venise, embrassent l'époque de 841 à 1349.
Indice ragionato del Codice diplomatico di Bernardo Trevisano, compilato da Apostolo Zeno. Autographe in fol.	1	
Total vol.	70	

SOMMAIRE

des Actes et Codes des **Archives Secrètes** de la République de Venise, choisis par M. François-Sébastien Gassler, Archiviste Impérial, qui ont été transportés de Venise à Vienne en **1805**.

(*Indice sommario degli Atti, Carte e Codici dell'Archivio secreto della Repubblica Veneta, stati trascelti dal sig. Francesco Sebastiano Gassler, Archivista Imperiale, e trasportati da Venezia a Vienna nell'anno* 1805).

DOCUMENTS EMPORTÉS AUX ARCHIVES SECRÈTES EN 1805	Nombre des Volumes ou *Filze*	OBSERVATIONS
I. Codes historiques anciens.		
La Collection nommée: *Liber Pandectarum*.	3	Contient des Audiences d'Ambassadeurs (*Esposizioni principi*) du siècle XVI.e
Terrae sanctae descriptio	1	V. Brown. L'Archivio di Venezia.
Annali della Repubblica	73	
Relazioni varie antiche d'India . . .	1	
II. Actes, Traités et Privilèges.		
Collection de Traités anciens intitulée: *Liber* ALBUS (1202-1348)	1	
Privilegi de' Trevigiani col titolo: *Codex Trevisanus* (630-1394)	1	Il y a ici erreur: c'est une collection des plus anciens traités.
Règlements anciens du *Magistrato de' Publici* intitulé: *Codex Plovegus* (1282-1340)	1	Le *Magistrato Piovego* s'occupait des eaux, des marais etc. plus tard des usures.
Traités originaux avec les Puissances extérieures.	820(N.?)	
Livres de Pactes et Privilèges (*Patti e Privilegi*)	12	
Commemoriali, qui contiennent les copies de Traités etc.	30	Restitués et enlevés de nouveau par l'abbé Dudick.
Copies des *Commemoriali* ci-dessus. . . .	13	
Copies de Pactes et Traités (*Copie dei Patti*).	9	Elles ont été annotées par M. Thomas, bibliothécaire à Munich, qui en a fait le sujet d'une excellente publication.
III. Correspondances des Cours étrangères, de Ministres résidents à Venise etc.		
Lettres originales de différents Princes (*Lettere originali di diversi Principi*) (sic).	62	
À transporter	1028	

DOCUMENTS EMPORTÉS AUX ARCHIVES SECRÈTES EN 1805	Nombre des Volumes ou *Filze*	OBSERVATIONS
Report	1028	
Audiences des Ambassadeurs, résidents à Venise (*Esposizioni de' Ministri de' Principi esteri, fatte al Collegio*) . . .	182	Sont revenus aux Archives.
Dépêches de l'Ambassadeur de Venise à Constantinopole (*Dispacci del Bailo di Costantinopoli*)	53	Il y en a présentement aux Archives 235 Filze.
Relazioni de Ministres vénitiens après leur retour des Cours Etrangères	25	
Régistres des Délibérations du Sénat sur les affaires de Constantinople	28	Retournés aux Archives.
Filze, concernant les mêmes affaires . .	44	Retournées » »
Lettres d'Ambassadeurs et de Provéditeurs généraux	5	
Lettres des Consuls à Gênes . . . *filze* 11		
» » à Livourne (1743-1792). » 3		
» » en Algérie (1770-1796). » 1		
» » de Syrie (*Soria*), à Alexandrie, Aleppe, et au Caire (1554-1678). » 10		
» » à Ancone (1661-1742). » 2		
» » à Palerme (1614-1631). » 2		
» » à Otrante etc. (1614-1621). . . . . » 1		
» » sans indication . . . » 3		
	33	
Dépêches du Résident vénitien en Angleterre, écrites de Bâle	3	
Rubricario (Résumé des dépêches) des Ambassadeurs vénitiens en Allemagne. *filze* 67		
detto » » en France. . » 48		
detto » » à Constantinople » 51		
detto » » en Savoie . . » 16		
detto » » à Florence. . » 8		
detto » » en Pologne. . » 5		
detto » » à Mantoue. . » 4		
detto » » en Angleterre. » 20		
detto » » en Espagne. . » 18		
detto des Lettres de Münster (Paix de Westphalie) . . » 1		
detto Sans indication . . . » 8		
	246	
À reporter	1647	

DOCUMENTS EMPORTÉS AUX ARCHIVES SECRÈTES EN 1805	Nombre des Volumes ou *Filze*	OBSERVATIONS
Report	1647	
Miscellanea di Dispacci e commissioni (sic)	206	
Régistres des *Commissioni*, données par le Sénat à ses Réprésentants et Ministres aux Cours étrangères	21	
Filze des dites Commissions (Brouillons) . .	27	Retournées aux Archives.
IV. Cour de Rome et Affaires ecclésiastiques.		
Dépêches des Ambassadeurs vénitiens à Rome	92	Ces dépêches sont postérieures à l'année 1693 et vont jusqu'à la chûte de la République.
Rubricarj di Roma (Résumés des dépèches).	54	
Régistres secrets du Conseil des Dix sur les affaires de Rome.	7	
Dépèches de Rome, qui sont lues en Sénat après en avoir exclu les membres intéressés, et pour cela appelées: *Expulsis* .	88	
Lettres originales de Cardinaux et de Princes romains	28	retournées aux Archives.
Régistres des Délibérations du Sénat concernant les affaires ordinaires de Rome. .	78	retournés »
Régistres des Délibérations du Sénat dites *Roma expulsis*	35	retournés »
Consultations originales de *Fra Paolo Sarpi*.	12	retournées »
Affaires entre Venise et Rome du tems de Innocent XI (*Vertenze con Roma sotto Innocenzo XI*)	5	
Affaires touchant des abbayes ou monastères supprimés	15	
Anciens parchemins, relatifs aux dites abbayes	41	
V. Relazioni des Provinces, Actes et Corréspondances internes du Gouvernement.		
Papiers du Capitanat de Trévise. . . .	1	
Lettres et Traités touchant les Uscocques (*Uscocchi*) *filze*, livres et fascicules. .	9	
Affaires des Grecs de la Dalmatie . . .	5	Retournés aux Archives et repris par l'abbè Dudick.
À reporter	2371	

DOCUMENTS EMPORTÉS AUX ARCHIVES SECRÈTES EN 1805	Nombre des Volumes ou *Filze*	OBSERVATIONS
Report	2371	
Régistres de Délibérations, concernant le Provéditeur extraordinaire en Albanie . .	1	
Dépêches du *Capitano in Golfo* (une *filze* de 1554-1565; 38 *filze* de 1653-1796)	39	Retournées aux Archives.
» du *Provveditor generale da mar.*	120	» » »
» du *Provveditor straordinario in Cattaro*	23	Retournées et reprises par le même.
Relazioni de l'Istrie (1560-1650)	6	Les Relations d'Istrie et de Dalmatie, qui avaient été retournées, ont été reprises par l'abbé Dudick.
» du Levant, de Dalmatie et Régistres de Délibérations (12 *filze* et un registre de Délibérations) et *Relazioni* des Recteurs *in Levante,* en Dalmatie, des *Sindici Inquisitori in Dalmazia,* y compris un procès des *Deputati sopra li terreni della Dalmazia* dal 1754-5	13	
» des Chargés de la Marine (*Cariche da mar*).	30	
Rubricarj de' Provveditori generali in Dalmazia	49	Retournés et repris par le même aux Archives.
Dépêches du Provéditeur général en Dalmatie *Querini*	2	
Dépêches et Répertoire (*Rubricario*) des Provéditeurs extraordinaires et généraux en Morée	32	
Relazioni e Rubricarj di Candia . . .	32	
Dépêches des *Commissarj in armata* (1714-1719)	1	
» des Provéditeurs généraux extraordinaires et *Rappresentanti in Verona*	13	
Papiers des Provéditeurs Généraux *in Terraferma.*		
Dépêches du P. G. in T. F. Andrea Gritti (1509-1516) . . . *filze* 8		
Lettres du P. G. in T. F. Pesaro (1523-1526) . . . » 3		
» du P. G. in T. F. Nani (1524-1529) . . . » 3		
	14	
À reporter	2746	

DOCUMENTS EMPORTÉS AUX ARCHIVES SECRÈTES EN 1805	Nombre des Volumes ou *Filze*	OBSERVATIONS
Report	2746	
Dépêches des *Sindici Inquisitori in Terraferma* (3 de 1721-1722; 6 de 1770-1772)	9	Retournées aux Archives.
Régistres des *Decreti relativi a' suddetti* (1769-1772)	1	
Délibérations du Sénat touchant la matière militaire (*per oggetti militari in Terraferma*	24	
Deliberazioni fra il Serenissimo Principe e la Signoria.	1	
Décrets (*Parti*) du *Maggior Consiglio* dans la même matière.	1	
Papiers militaires (*Carte militari*). . .	49	
Papiers du Maréchal Comte de Schullemburg (livres, filze et paquets).	44	V. *Arch. Stor. Ital.* 1.ª *ser. vol. V. p.* 453-476.
Ancienne Juridiction de Veglia	1	
Relazione di Carlo Memmo	1	
Registri misti del Consiglio dei Dieci. .	47	Rétournées aux Archives.
Registres secrets du même Conseil . . .	22	
Filze dites *Comunicate non lette*, communications non lues du dit Conseil	7	
» » *Expulsis*, du dit Conseil . .	2	
» » *Comunicate lette* communications lues, du dit Conseil .	26	
Registri misti Rogatorum (Délibérations mélangées du Sénat) Copies de 1332 à 1421 . . vol. 35		Retournés aux Archives et repris par l'abbé Dudick.
» Originaux de 1442 à 1440. . . . . » 7		
» Tables (*Indici*) des vol. ci-dessus. . . . » 6		
	48	
Régistres secrets des Délibérations politiques du Sénat	135	Retournés aux Archives et repris par l'abbé Dudick.
Régistres des *Deliberazioni del Senato* appelés *Corti* (Délibérations politiques touchant les Cours) Suite des Délib. secr. .	163	Retournés aux Archives.
Filza des Délibérations: *Corti* (Janvier 1796 à 29 Avril 1797)	1	
Rubriche (Répertoire) des Délibérations secrètes du Sénat, intitulées *Corti* et *Rettori*.	38	
À reporter	3366	

DOCUMENTS EMPORTÉS AUX ARCHIVES SECRÈTES EN 1805	Nombre des Volumes ou *Filze*	OBSERVATIONS
Report	3366	
VI. Divers (Miscellanea).		
Miscellanea dei Registri, Promissioni Ducali, Capitolari, Parti del Maggior Consiglio, Libri intitolati: d'Oro, Verde e Roan, Correzioni, Cifristi e Cronache (1).	143	Les livres d'Oro, Roano et Verde ont été retournés.
Affaires de Finance (*Affari di Finanza*) .	31	
Memorie storiche sulle acque del Matematico Zendrini.	2	
Collezione dei Fiumi (Collection des Fleuves?)	99	
Sommarj d'Avvisi	18	Informations politiques, venues de l'étranger.
Regole di Commercio del Nob. Uomo Cappello	2	
Mappe e Disegni (Cartes et dessins) . .	10	
Memorie del Dott. Parì sul Commercio russo (un paquet de papiers).	1	
De regalibus Serenissimi Venetiarum Principis in Basilica S. Marci (Filze N. 1, 2, 5, 6)	4	Les filze N. 3 et 4 manquent.
Trattati e Manoscritti diversi. . . .	50	
Total	3726	
Ce Catalogue contient l'Annotation suivante:		

« *NB.* Outre les Documents ci-dessus on a transporté à Vienne les Archives » complètes des Frontières (*l'intiero Archivio de' Confini*) avec toutes les magni- » fiques cartes topographiques, exécutées par ordre de la République. On en fit » *trois transports en l'an* 1805. Les deux premiers aux mois d'Avril et de Juin » par Mestre (*via di Mestre*); le troisième au mois d'Août par Trieste (*via di* » *Trieste*). Tous ces documents étaient contenus en 44 caisses ».

(1) Cette nomenclature laissant beaucoup à désirer, nous renvoyons à d'autres détails dans la liste suivante, dont le catalogue original, conservé aux *Frari*, m'a servi à donner plus d'exactitude à l'énumération ci-dessus.

AUTRES DOCUMENTS, MANUSCRITS ET CODES

qui se trouvaient dans les Caisses, expédiées à Vienne en **1805**, et qui, pour la plûpart, n'ont pas été retournés.

(*Extraît d'un Catalogue qui se trouve à la Direction des Archives des Frari*).

DOCUMENTS EMPORTÉS EN 1805 À VIENNE	Nombre des Volumes ou *Filze*	OBSERVATIONS
Privilegi e Documenti del Marchesato di Treviso dall' anno 996 *al* 1318 (sic) .	1	
Lettres originales d'Empereurs, Rois, Princes, Cardinaux, Généraux etc. adressées à la République de Venise	63	Retournées aux Archives.
Indici dei Commemoriali (Résumés de traités etc.).	1	
Patti di Trieste	1	
Patti di Padova e Monselice	1	
Commissioni dal 1573 *al* 1593 *e dal* 1625 *al* 1689.	4	
Du Mont, Corpo Diplomatico (?) . . .	9	
Traité de Paix entre les Couronnes de France et d'Espagne	1	Sans autre indication.
Pace di Münster e di Osnabrügg. Paix de Westphalie (1648)	4	
Registri Reggenze Africane	4	
Filze » »	5	
Promission Ducale de l'an 1229 . . .	1	
Promissio Maleficiorum	1	Retournée aux Archives.
Promissio e Capitolare de Andrea Dandolo	1	Retournée aux Archives.
Capitolari *Bifrons, Cerberus, Magnus* .	3	
Capitolari de' Consiglieri del 1234 (sic).	1	Retournés aux Archives.
Capitolare imprimé, de l'an 1786. . .		Retourné aux Archives.
Statuto civile, exempl. corrigé et ordonné de l'édition de 1729. (4 *buste*). . . .	4	
Capitolare de' Pregadi (du Sénat) de 1260-1534.	1	
d. *al Cattaver,* de 1260 à 1374 . . .	1	
Offizî del Levante (sic)	1	Retourné aux Archives.
À reporter	108	

	DOCUMENTS EMPORTÉE EN 1805 À VIENNE	Nombre des Volumes ou *Filze*	OBSERVATIONS
	Report	108	
Régistres des Délibérations du **Maggior Consiglio**, Copies portant les noms de:	*Fractus*	1	Retournés aux Archives.
	Socius Comune	1	
	Lunella Zanetta . . .	1	
	Zanetta Pilosus . . .	1	
	Magnus Capricornus . .	1	
	Presbyter.	1	
	Clericus et Civicus. . .	1	
	Fronesis	1	
	Spiritus	1	
	Novella	1	
	Codice di Marina (Code de Marine) imprimé	1	
Provenant du **Conseil des Dix**	*Capitolare del Consiglio de X* intitolato *Magnus*. .	1	
	Collection des Décrets (*Parti*) du Majeur Conseil regardant le Conseil des X. .	1	
	Capitolare 1553 . . .	1	Retournés aux Archives.
	d. dal 1578-1605. . .	1	
	d. che si legge ogni primo del mese (qui se lit chaque premier du mois) . .	1	
	Index alphabétique . . .	2	
	Leggi Consiglio di X (Lois du Conseil des X). . .	1	
	Leggi divise.	4	
	Pratica 1677	1	
Inquisiteurs d'Etat	*Libro Cassa* (livre de caisse) 1787-1795 . . .	1	Fait partie de la Collection Cicogna (Musée Correr)?!
	Capitolare	1	
	Annotazioni	16	
	Rubriche delle Annotazioni 1746-1795.	1	
Correttori di Stato	*Storia dei Correttori* . . del 1761.	1	Les *Corretori di Stato* formaient une commission temporaire pour la révision de la Loi.
	Leggi Cons. di X dal 1761	1	
	Leggi Correttori dal 1774 *al* 1775	1	
	Correzioni del 1780 . .		
	Storia questioni del Barbaro del 1779 (sic) . .	1	
	À reporter	155	

DOCUMENTS EMPORTÉS EN 1805 À VIENNE	Nombre des Volumes ou *Filze*	OBSERVATIONS
Report	155	
Cabinet des *Cifristi* (Serétaires de la Chancellerie secrète, chargés de *chiffrer* et de *déchiffrer* la correspondance secrète de l'Etat). *Notae secretiores* . . .	1	Jusqu'ici les dépêches chiffrées de l'ambassadeur vénitien en Angleterre, Giov. Michele, 1554-56, sont restées lettres closes, parceque la clef de ces dépêches manquait. Est-elle à Vienne?
Chiffres de Agostino Amai	1	
Un pacco, raccolta di cifre (Collection de clefs pour différentes écritures chiffrées)	1	
Capitolar Rason Vecchie	1	Retourné aux Archives.
» degli *Avvogari di Comun* . . .	1	?
» del *Magistrato al Sal*	2	Retourné aux Archives.
Cronache di diversi Autori (Chroniques de différents auteurs)	23	?
Atlanti stampati (Atlas imprimés) . .	2	
Enciclopedia di Commercio e Finanza .	6	
Anagrafi dello Stato Veneto del 1768 .	5	Retourné aux Archives.
Cattastico Scuttari del 1416 ad *Confinia*	1	
Carte riguardanti la materia acque (Papiers se rapportant à l'hydrographie de la République de Venise). Layettes (*buste*) livres et paquets	99	?
Navigatio Gulphi (Navigation de l'Adriatique)	1	
Portulano del Mare Mediterraneo o *Adriatico* (sauf erreur)	1	
Traité sur le golfe Adriatique	1	
Dell'Impero della Serenissima Republica nel Mar Adriatico	1	
Osservazioni sopra il Commercio della Monarchia Austriaca	1	
Livre intitulé « *Zecca del Montanari* » .	1	
Relazione politica delle Cose di Venezia, fatta da Dott. Alfonso dalla Cueva (sic)	1	V. *Arch. Stor. Ital. Ser. I. vol. V. pag.* 453 *etc.*
Relazione de' principj, accrescimenti o perdite, governo e costumi di Venezia	1	
Esame della Republica di Venezia del Conte Della Torre	1	
Scritture, Relazioni e Trattatelli istorici, politici ed eruditi.	2	
Cavalieri Costantiniani (sic)	1	
Informazioni Avogadori contro la Nobiltà	1	Retourné aux Archives.
À reporter	311	

DOCUMENTS EMPORTÉS EN 1805 À VIENNE	Nombre des Volumes ou *Filze*	OBSERVATIONS
Report	311	
Trattato sopra la Difesa della Repubblica del Menocchio	1	
Lettres de Vincenzo Capello, *Provveditor generale da Mar* de l'an 1534 . . .	1	
d. de Stefano Tiepolo, *Savio in Terra ferma* de l'an 1536.	1	
d. de l'ambassadeur vén. à Rome aux Chefs du Conseil des X, 1561 . . .	1	
d. de Girolamo Lippomano, ambassadeur en Pologne, de 1574	1	
d. du même, ambassadeur en France de 1577 a 1579	1	
Sommarj delle Cose di Levante de' Sindici Emo e Basadonna del 1566.	1	
Filze riguardanti Cipro	9	
Apologia ed Informazioni del Consultor Estraordinario, Canonico di Montagnacco	2	
Manoscritti del Fontanini	9	
Blasone Veneto, Collection héraldique vénitienne	1	
Total	339	

NB. Le catalogue ci-dessus est l'extraït (pour les documents non spécifiés dans celui qui précéde) d'un *Elenco* semblable, qui se trouve dans les Actes de la Direction des Archives des Frari dans la Filza: *Indici Consegne di Atti* (Anno 1806).

APPENDICE

Une partie des **Documents grecs**, emportés au mois de Juillet 1866 aux Archives de Venise (v. *La Vérité sur les Déprédations dans les Archives des Frari* pag. 7) et qui, avant d'être enlevés par l'abbé Dudick, se trouvaient dans deux layettes, conservées dans la chambre 213 des Archives, a été récemment publiée par MM. *G. Müller* et *F. Miklosich*, dans le 3. vol. de la collection: *Acta et Diplomata graeca medii aevi sacra et profana, Vindobonae,* 1865.

M. le professeur Müller a trouvé dans le nombre 48 pièces d'une importance signalée. Les autres ne sont que des Documents particuliers.

Ces documents se divisent en trois classes:

I. *Traités conclus avec les Paléologues.* Série presque complète. Le premier traité, conclu entre Venise et Michel Paléologue, transporté antérieurement à la Bibliothèque de Vienne, est de l'année 1265. Plusieurs de ces documents, qui ont été égarés, se trouvent, dans la traduction latine, dans les *Commemoriali,* que l'abbé Dudick s'est également chargé d'*exporter* de Venise.

II. *Documents et instruments particuliers.* Dans le nombre se trouve une pétition des habitants de Arta, demandant d'être protégés contre les vexations d'un renégat, certain chevalier Livadaris.

III. *Lettres écrites par les premiers Sultans aux Doges* et Traités conclus avec la République. Il en existe quelques originaux d'une calligraphie splendide, d'autres sont copiés en grec dans les *Commemoriali,* qui contiennent la version de presque tous ces traités.

Je tire ces informations d'une lettre de M. le prof. Müller, adressée le 14 Juin 1866 à M. le Comte G. Dandolo, directeur des Archives des Frari, que celui-ci a bien voulu me communiquer.




CANCELLED
STALL-STUDY
CHA



